



Royaliste

POUR LA NATION, LA LOI ET LE ROI

LUNDI 13 FÉVRIER 2023 - N° 1250 - 53^e ANNÉE - 4,00 € - BIMENSUEL DE LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE

DIRECTEUR POLITIQUE : BERTRAND RENOUVIN

Vert-de-gris

En Allemagne, quand il y a de « l'hydrogène » vert et nucléaire, il n'y a pas de plaisir, surtout quand l'hydrogène est français...

En novembre 2022, dans un accord ratifié avec Elisabeth Borne, Olaf Scholz reconnaissait l'importance de l'hydrogène « *bas carbone* », qu'il soit d'origine renouvelable ou nucléaire. En janvier de cette année, le chancelier signait même avec le président français, Emmanuel Macron, une déclaration commune consolidant cet accord.

Le 2 février dernier, à Bruxelles, dans le cadre de la directive sur les renouvelables (REDIII) actuellement négociée à huis clos entre des représentants du Parlement européen, du Conseil et de la Commission, les représentants allemands ont opposé un refus net face aux propositions françaises. Celles-ci visaient à faire reconnaître comme « *durable* » l'hydrogène produit à partir d'électricité nucléaire décarbonnée au même titre que celui qui est fabriqué à partir d'énergies renouvelables. La France avait pourtant obtenu l'accès, en contrepartie, à la demande pressante de Berlin de déployer un réseau transeuropéen de pipelines d'hydrogène passant sur son territoire. En effet, sans nucléaire pour produire localement ce vecteur énergétique, l'Allemagne compte l'importer massivement à bas coût, notamment depuis la péninsule ibérique ou le Maghreb.

Achtung Olaf Scholz ! Les « *Feldgrau* » allemands de Bruxelles voudraient faire de la germanophobie un humanisme de ce côté-ci du Rhin qu'ils ne s'y prendraient pas autrement...



Retraites : tous mobilisés

Les mobilisations réussies au cours des premières semaines de lutte permettent un durcissement du conflit voulu par un gouvernement discrédité.

En janvier 2019, Emmanuel Macron rejetait l'idée d'une retraite à 64 ans avec des arguments d'une remarquable pertinence. Quatre ans plus tard, le même personnage, son gouvernement et une presse servile font campagne pour les 64 ans avec des éléments de langage éculés et le classique chantage à la dette. Il s'agit en fait de répondre aux injonctions de la Commission européenne et de donner des gages aux marchés financiers.

Pour faire voter la réforme, Elisabeth Borne négocie avec M. Ciotti et se prépare à écarter les débats parlementaires par des astuces contraires à la Constitution. Elle accroît le rejet signifié par des millions de manifestants soutenus par l'opinion publique. Rejet de la réforme. Rejet du gouvernement. Rejet de M. Macron en personne. L'article de B. La Richardais en page 2.



PHOTO NAR

Philippe Tesson

La mort de Philippe Tesson nous touche profondément, tant ce journaliste exemplaire fut lié à notre aventure.

Nous trouvions normal, au siècle dernier, que le rédacteur en chef d'un quotidien organise des débats contradictoires, lance des enquêtes sur des sujets inexplorés, se passionne pour un mouvement de révolte et, somme toute, fasse de son journal un ensemble vivant, contradictoire, inattendu. Philippe Tesson fut

ce capitaine, magnifiquement exemplaire, d'esquifs fragiles qui ont d'ailleurs coulé dans l'indifférence générale. De *Combat* au *Quotidien de Paris*, nous sommes quelques-uns à avoir suivi de près ou directement vécu ce beau moment dans l'histoire de la presse française. L'article de Gérard Leclerc en page 11.

Dans ce numéro :

- Page 4 : L'UE, cette grande nébuleuse.
- Page 5 : Dans le bain communautaire.
- Page 7 : De Zheng He à Alibaba.
- Page 10 : Chine : vers l'effondrement de l'empire ?
- Page 14 : Résistance royaliste : Henri d'Astier (2).
- Page 16 : Éditorial : La colère des sacrifiés.

« C'est l'combat qu'on mène ! »

Emmanuel Macron a voulu la guerre sociale, il l'a. Autour de la réforme des retraites, la bataille est engagée, au Parlement et surtout dans la rue. Alors que l'opinion publique soutient massivement le mouvement syndical, l'oligarchie parie que les grévistes et des manifestants finiront par plier l'échine.

La réforme des retraites, c'est encore Macron qui en parle le mieux. Ou plutôt, qui en parlait avec des arguments convaincants, que ne démentirait pas le plus rouge des cégétistes.

C'est donc l'hypocrite en chef qui mène la danse pour la retraite à 64 ans, afin de ne pas fâcher la Commission européenne, le FMI – qui s'est prononcé pour la réforme – et les marchés financiers. Comme l'opinion publique est massivement d'accord avec le Macron de 2019 et non moins massivement hostile au Macron de 2023, le gouvernement a choisi d'ignorer les grévistes et les manifestants, toujours plus allergiques à la « pédagogie de la réforme », pour se concentrer sur le Parlement. Ce choix est logique, puisque l'objectif est que la loi soit votée. Mais les manœuvres gouvernementales ont de bonnes chances de durcir le mouvement social.

Dans une vidéo qui tourne à plein gaz sur les réseaux sociaux, on voit Emmanuel Macron, très à l'aise en conférence de presse. Nous sommes le 25 avril 2019. Le disruptif président déclare qu'il ne faut pas reculer l'âge de la retraite pour deux raisons. La première, c'est qu'il s'y est engagé. La seconde est ainsi énoncée : « *Tant qu'on n'a pas réglé le problème du chômage dans notre pays, franchement, ce serait assez hypocrite de décaler l'âge légal du départ à la retraite. Quand aujourd'hui on est peu qualifié, qu'on vit dans une région qui est en difficulté industrielle, quand on est soi-même en difficulté avec une carrière fracturée, bon courage déjà pour aller jusqu'à 62 ans. Alors on va dire, maintenant, il faut aller jusqu'à 64 ans, vous ne savez pas comment faire pour aller jusqu'à 55 ans, c'est ça la réalité. C'est l'combat qu'on mène. On doit d'abord gagner ce combat avant d'aller expliquer aux gens : mes bons amis, travaillez plus longtemps ! Ce serait hypocrite !* ».



Manifestation du 11 février 2023 à Paris contre la réforme des retraites.

PHOTO NAR.

Ainsi, on a vu Elisabeth Borne faire « *des gestes* » à l'intention des Républicains, notamment sur les carrières longues. En s'efforçant de rallier ce groupe disloqué, le Premier ministre voudrait réunir une majorité lui permettant d'éviter l'usage de l'article 49.3. Il en résulte deux effets pervers : Elisabeth Borne montre à l'opinion publique qu'elle a plus de considération pour les représentants de la droite bourgeoise et elle réduit par ses concessions des économies réputées indispensables. Sur les 17,7 milliards de gains espérés en 2030, plus d'un tiers a déjà été affecté aux mesures compensatoires. Ce n'est pas nouveau : en 2008, la

réforme des régimes spéciaux avait coûté plus cher que les économies qui étaient attendues.

Second écueil, encore plus dangereux pour le gouvernement : l'usage de l'article 47.1 de la Constitution. Cet article prévoit que si l'Assemblée nationale ne s'est pas prononcée en première lecture dans un délai de vingt jours après le dépôt du texte, celui-ci est transmis au Sénat qui a quinze jours pour l'examiner. Le gouvernement peut ainsi éviter le blocage qui résulte de milliers d'amendements déposés par l'opposition.

L'article 47 avait été rédigé en 1958 pour permettre que le budget soit adopté en toutes

circonstances. Or le premier alinéa ajouté dans le cadre de la réforme Juppé de 1996 porte sur les projets de loi de financement de la sécurité sociale. Ces projets n'ont pas le caractère d'urgence des lois de finances qui assurent « *la continuité de la vie nationale* » : de fait, si le projet est retiré, les retraites continueront d'être payées.

Il y aura donc des recours devant le Conseil constitutionnel et le gouvernement perdra sur les deux tableaux : si le Conseil constitutionnel justifie l'usage de l'article 47.1, le projet de réforme des retraites entrera en vigueur sans avoir été examiné dans son ensemble devant le Parle-

Sur le mur de Jean Chouan

SUR LA RETRAITE, JE VIENS DE RECEVOIR UNE DÉCLARATION COURAGEUSE D'UN HOMME POLITIQUE : JE VOUS LA LIS.



« BON COURAGE DÉJÀ POUR ARRIVER À 62 ANS. ALORS MAINTENANT À 64 ANS ! VOUS NE SAVEZ DÉJÀ PLUS COMMENT FAIRE APRÈS 55 ! »...



...« C'EST ÇA LA RÉALITÉ. C'EST LE COMBAT QU'ON MÈNE ». C'EST QUI CE TYPE ? JE VAIS VOTER POUR LUI !



EMMANUEL MACRON EN 2019...



ment et le pays sera secoué par une énorme vague d'indignation qui ajoutera au discrédit de la macronie ; si le Conseil constitutionnel déclare l'usage du 47.1 contraire à la Constitution, c'est un gouvernement considérablement affaibli qui sera obligé de reprendre le cours normal de la discussion parlementaire dans un climat social explosif.

Ces complexités lourdes de pièges dont je ne donne qu'un pâle aperçu vont s'étaler au grand jour, face à des millions de Français mobilisés par les syndicats, pour une fois unis. Les messages démobilisateurs diffusés par les grands médias et les invraisemblables décomptes de manifestants que fournissent les services de police n'entament pas la puissance de la mobilisation.

Au soir de la quatrième journée de manifestations, le 11 février, il était clair que tous les calculs de la macronie étaient déjoués. Les syndicats, dont la représentativité est rituellement contestée, ont mobilisé un nombre croissant de citoyens. Malgré leur mise en évidence par les médias, les actions du *black bloc* restent anecdotiques et les familles sont revenues dans les manifestations. L'opinion publique, qui soutient largement le mouvement, est prête au durcissement de la lutte annoncée par l'intersyndicale. ■

B. LA RICHARDAIS.

Après les balcons, l'oubli ?

En 2020, lors du premier confinement, le gouvernement et les médias incitaient les Français à applaudir les professions de santé chaque soir à leurs balcons ou dans la rue. Qu'en reste-t-il aujourd'hui ?

La crise du Covid-19 a révélé l'importance d'un certain nombre de métiers pour la prise en charge des malades, mais aussi celle de la continuité de la vie économique et sociale. Dans la plupart des pays, ces travailleurs ont été qualifiés de travailleurs du « front » ; en France, le discours politique et médiatique a distingué les professions médicales en « première ligne » des métiers du commerce, des transports, des services à la personne... en « deuxième ligne ».

Hors professions médicales et paramédicales, ce sont 4,6 millions de salariés du secteur privé, appartenant à dix-sept professions, qui ont continué à travailler durant la crise sanitaire pour apporter à la population les services indispensables à la vie quotidienne, avec un risque potentiel d'exposition au Covid-19. « Pendant le Covid, on nous a applaudis, puis c'est vite retombé. Je fais un métier qui n'est pas reconnu à sa juste valeur », témoigne une aide-soignante âgée de 35 ans. Qu'est-il adve-



© PEXEL, PHOTO: ANNA SHVETS.

nu de ce qu'Emmanuel Macron déclarait, en plein confinement, lors de son allocution du 13 avril 2020 : « Il nous faudra nous rappeler aussi que notre pays, aujourd'hui, tient tout entier sur des femmes et des hommes que nos économies reconnaissent et rémunèrent si mal » ? Comme elle, beaucoup des « héros du confinement » vivent très mal l'absence – hormis l'épisode des balcons qui n'a jamais rempli un *caddie* – de reconnaissance sociale qu'ils ressentent au quotidien. La crise liée à la pandémie n'a pas amorcé les changements tant attendus en termes de revalorisation des salaires et d'amélioration des conditions de travail. Certains, dans le

domaine du soin, disent même souffrir de cette étiquette de « héros », qui renvoie l'image d'un métier de vocation, qu'ils seraient prêts à faire jusqu'à l'épuisement sans rien demander : « Il y a cette image de l'infirmier dévoué, qui évoque la religieuse dévouée, qui ne demande pas de salaire, qui s'oublie pour le soin... ». Des applaudissements, des déclarations présidentielles solennelles, des « unes » des médias, des reportages télévisés, et puis plus rien...

Certes, il y a bien eu des augmentations de salaires, ici ou là, suite au Ségur de la Santé ou comme dans le transport de marchandises, mais les entreprises du secteur rencontrent toujours d'importantes difficultés pour recruter et fidéliser des chauffeurs routiers en raison de la pénibilité du travail et de l'absence de perspectives d'évolution motivantes. Et il en est de même dans toutes les autres professions, qu'elles soient de « première » ou de « deuxième ligne ».

Il y avait là une juste et donc indispensable réforme à entreprendre, mais il est vrai que celle-ci n'a jamais été exigée par la Commission européenne, contrairement à une autre qui, elle, n'est pas vraiment applaudie aux balcons. ■

LOÏC DE BENTZMANN.

La politique au crible

■ **Feu sur les godillots !** – Ça chauffe chez Les Républicains. Mardi 7 février, lors de la réunion du conseil stratégique du parti, la tension était à son comble entre le carré des caciques pro-réforme des retraites, les Ciotti, Retailleau, Larcher et autres Copé, et le groupe des frondeurs mené par Aurélien Pradié. « Arrêtez vos conneries ! », aurait lâché Retailleau, dans une intervention lourde de menaces. Pradié et ses acolytes, qui sentent l'angoisse monter chez les députés LR, inquiets pour leur réélection, ne semblent pas prêts à capituler. Iront-ils jusqu'au bout de leur logique, au risque de provoquer l'éclatement du parti ? Réponse dans quelques jours, lors du premier vote du texte à l'assemblée.

■ **Larmes de crocodiles.** – L'annonce du bénéfice record du

groupe Total – 19,5 milliards d'euros en 2022 – met mal à l'aise, y compris au sein du gouvernement. « J'ai bien conscience que cela peut choquer », a concédé Véran, lors de son point presse à l'issue du Conseil des ministres. En ajoutant toutefois que, comme « la majorité des bénéfices de Total ne sont pas réalisés en France », le gouvernement n'a pas l'intention de bouger. Pouyanné, le roi du pétrole qui pantoufle à la tête de Total peut dormir sur ses deux oreilles : Bercy veille sur ses intérêts et sur ceux de ses actionnaires plutôt que sur le pouvoir d'achat des Français.

■ **Coquin de Saur !** – Avec une Assemblée nationale sans majorité absolue, on pouvait s'attendre au retour des beaux chahuts parlementaires. Hélas, on en est loin, comme en témoigne la récente affaire Dussopt. Le ministre du Travail est sous le coup d'une enquête du parquet national fi-

nancier (PNF) pour des relations plus que compromettantes avec la Saur, un des leaders français du traitement des eaux. Or, Dussopt occupe en permanence la tribune de l'Assemblée pour défendre la réforme des retraites. On imagine le sort qui lui aurait été réservé sous la III^e ou la IV^e République : appels à la démission, lancers de harengs (saura naturellement) et autres joyeusetés. Mais là, rien ! Décidément, on se demande à quoi servent les oppositions !

■ **Les Chinois à Paris.** – Il n'y a pas que les ballons espions chinois qui inquiètent. Dans un article publié le 7 février, *Le Monde* s'inquiète de la prolifération d'officines servant de relais à la police et aux activités d'espionnage de Pékin au sein des associations liées à la diaspora. Il y a quelques mois, lors d'une audition à l'Assemblée nationale, le secrétaire général de la Défense nationale confiait que « de nombreux Chinois

s'intéressent à nos intérêts en pratiquant l'infiltration et l'espionnage », en particulier via les réseaux de coopération universitaire ou industrielle. À quand la dissolution de ces structures ?

■ **Perspectives intéressantes.** – On reparle d'une réforme des institutions. Après avoir déjeuné avec Sarkozy et Hollande, Macron va consulter le président du Sénat et celui de l'Assemblée nationale. Au menu, le retour du septennat, une dose de proportionnelle et la remise en cause des grandes régions créées le 1^{er} janvier 2016 et qui, pour la plupart, ne correspondent à aucune réalité. Autre rendez-vous important : la loi de programmation militaire que les deux assemblées pourraient corriger à la hausse. Voilà des sujets autrement plus sérieux que la stupide réforme des retraites qui va provoquer la paralysie du pays pendant de longs mois.

HUBERT DE MARANS.

L'Union européenne, cette grande nébuleuse



Ursula von der Leyen.

ÉTIENNE ANSOTTE, © EUROPEAN UNION

Depuis la pandémie du Covid-19, l'Union européenne est entachée par des affaires de corruption qui démontrent son opacité. Ce n'est pas une surprise, c'était prévisible. Le scandale du « SMS Gate » est l'occasion de nous pencher durablement sur la « riche » actualité de l'UE.

Disons-le franchement : le scandale du « SMS Gate » est certainement l'un des plus importants de ces dernières décennies. C'est un journaliste américain qui épingle Ursula von der Leyen en dévoilant ses échanges de textos avec Albert Bourla, PDG de Pfizer, afin de négocier dans le plus grand secret et en court-circuitant la médiatrice prévue à cet effet, un contrat de 1,8 milliard de doses de vaccins anti-Covid pour un montant de 36 milliards d'euros. De

plus, le mari de la présidente de la Commission européenne bénéficiera, à travers sa société Orgenesis Inc., qui œuvre pour Pfizer, d'un financement de 320 millions d'euros. Nous sommes là dans un immense scandale de conflit d'intérêts...

Une plainte est alors déposée, mais très vite la commission d'enquête parlementaire découvre que les messages ont été effacés à l'initiative d'Ursula von der Leyen. Le 10 octobre 2022, le PDG de Pfizer, Albert Bourla, doit être

auditionné, mais il se défausse au dernier moment pour être remplacé par Janine Small, sa collaboratrice. Face à des députés mécontents, celle-ci a assuré que les contrats étaient disponibles. En réalité, ils sont complètement illisibles tant les versions sont caviardées. Sans compter que les conditions pour les consulter sont plus que douteuses : interdiction de prendre des notes et d'utiliser son téléphone portable.

Tout ce désordre flaire bon la tricherie, la corruption, l'entrisme et le népotisme qui règnent au sein de l'UE. Cependant, est-ce véritablement une surprise ? Pas vraiment, et pour une simple raison : c'est son ADN. L'UE a été construite selon l'idéologie néolibérale qui souhaite organiser les libres marchés par des normes juridiques et en dehors de tout principe démocratique — pour les néolibéraux, la démocratie de masse mène aux totalitarismes car les peuples votent « mal » (1). Pour ce faire, il aura fallu instaurer cette technocratie supranationale qu'est l'UE afin d'encadrer tout exercice de souveraineté populaire tout comme les actions des gouvernements élus. De là les premiers mensonges, à tout le moins par omission.

Souvenons-nous de la campagne pour le vote au référendum du traité de Maastricht : un enfumage d'arguments simplistes déconcertants avec la promesse que le lait et le miel couleraient à flots, sans jamais parler du contenu du traité, comme, par exemple, la privatisation à long terme de nos services publics. À vrai dire, l'adhésion à la ratification du traité sur l'Union européenne n'était qu'un blanc-seing : après que le « oui » l'eut emporté, plus jamais les peuples n'eurent l'occasion de s'exprimer sur leur avenir au sein de l'UE. Plutôt si : une seule et dernière fois, lors du référendum français sur le traité établissant une Constitution pour l'Europe le 29 mai 2005.

Nous connaissons la suite : la Constitution sera ratifiée malgré le résultat légal du vote en sa défaveur. Cet acte de déni de démocratie dévoilera le vrai visage de l'UE. En conséquence, celle-ci ne cessera de rebattre les oreilles des peuples sur ses fameuses « valeurs » qui se substituent à tout exercice de souveraineté populaire. ■

AYMERIC DARAN.

(1). Voir *Royaliste* n° 1239, Aux sources du néolibéralisme : les globalistes.

La quinzaine sociale

■ **Faut pas rêver !** – Le 7 février, le groupe BNP Paribas déclarait avoir enregistré un bénéfice net record d'un peu plus de 10 milliards d'euros en 2022. Quelques heures plus tard, sa filiale dédiée au crédit à la consommation, BNP Paribas Personal Finance, annonçait la suppression de 921 postes en France sur un total de 5142, soit 18 % de ses effectifs. Motif avancé : la nécessité de « s'adapter » à un contexte mouvant marqué par « le retour de l'inflation » et « la remontée très brutale des taux », explique l'établissement bancaire dans un communiqué. Quelle meilleure variable d'adaptation que les salariés ? L'actionnaire ?

■ **Atteinte au droit de grève en Grande-Bretagne.** – Face aux grèves qui se multiplient outre-Manche dans de nombreux secteurs (conducteurs de bus, ambulanciers, infirmières, médecins,

enseignants...) pour réclamer des augmentations de salaires afin de compenser une inflation à deux chiffres, le gouvernement de Rishi Sunak cherche à limiter le droit de grève déjà très encadré au Royaume-Uni.

Ainsi, le 10 janvier dernier, il a déposé un projet de loi sur le service minimum si la grève est déclarée simultanément dans plusieurs services publics ; le texte a déjà été adopté le 30 du même mois par la Chambre des communes. Pas sûr, cependant, que la Chambre des lords, qui s'est montrée plus soucieuse ces derniers temps des libertés publiques, lui emboîte le pas. Affaire à suivre.

■ **La France à l'abri ?** – Évoquant « la gréiculture française », une dizaine de députés Les Républicains ont annoncé le 5 février le dépôt d'une proposition de loi « pour interdire la grève dans les transports les jours fériés et lors des départs et retours de vacances ». De son côté, dès le lendemain, prétextant que le ser-

vice minimum dans les services publics voté en 2007 est plus « un slogan » qu'une « réalité », Clément Beaune, ministre des Transports, a déclaré qu'il était favorable à son amélioration, tout en ayant conscience qu'en la matière on marchait sur des œufs. Plus diplomatique que ses confrères de LR, il a, en effet, estimé qu'il s'agissait d'un débat « compliqué » et insisté sur la nécessité d'aboutir à une solution « respectueuse du droit de grève, qui est un droit constitutionnel (...), et de manière efficace avec la boussole qui est la protection des usagers ».

■ **Investissements publics.** – Une hausse des investissements publics dans le secteur des soins à la personne, l'économie verte (« qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources », selon les Nations unies) et les infrastructures peuvent produire des effets po-

sitifs significatifs sur l'emploi et la croissance économique. C'est ce que révèle une étude réalisée à la demande de la Confédération syndicale internationale (CSI, qui représente 200 millions de membres au travers de 338 organisations affiliées de 168 pays) par l'Université de Greenwich dans huit pays. Ainsi, dans le secteur des soins, une augmentation de l'investissement public de l'ordre d'1 % du PIB, sur une période de cinq ans, entraînerait une hausse moyenne du PIB supérieure à 11 % et une augmentation de 6,3 % de l'emploi total ; respectivement 10 et 7,5 % dans l'économie verte, 12 % dans les infrastructures.

Et Owen Tudor, secrétaire général adjoint de la CSI, d'en déduire logiquement : « Les gouvernements doivent accroître leurs investissements pour soutenir la création d'emplois de qualité, en particulier dans des secteurs stratégiques profitables aux personnes et à la planète ».

N.P.

Dans le bain communautaire

Dans les quartiers les plus pauvres de l'Île-de-France, les communautarismes bloquent ou ralentissent l'assimilation de divers groupes d'étrangers. Étant passée d'une cité à l'autre au cours de sa vie aventureuse, Ludmila Petrovna évoque quelques aspects d'une marginalité voulue ou subie.

Quand le bourgeois parisien pense au communautarisme, il voit deux « communautés » que lui montre régulièrement la télévision : les Maghrébins et les Africains noirs. Et il imagine parfois, avec frayeur, que tous sont musulmans...

La vie à Bratineux, ma petite commune fictive de la banlieue pauvre, apprend à faire des distinctions beaucoup plus fines. Quant aux Maghrébins, il y a des différences notables entre les Tunisiens, les Marocains et les Algériens, qu'il s'agisse de la mentalité ou de la manière de préparer le couscous. La religion joue un rôle important dans la vie quotidienne des gens venus du Maghreb et, à Bratineux, beaucoup de femmes portent le voile, parfois sous la contrainte du mari, parfois aussi parce que c'est un choix. Ma voisine, née en Tunisie et naturalisée française, porte le voile depuis son mariage par décision personnelle. Ce qui ne l'empêche pas d'offrir des gâteaux à la fille de l'Est que je suis et de lui donner de bons gros plats quand celle-ci n'a plus rien dans le frigo. D'ailleurs, l'activité religieuse ne se résume pas à la prière dans la mosquée toujours pleine le vendredi : l'activité humanitaire est très importante et très visible, mais elle ne concerne que les musulmans.

Il y a aussi divers groupes d'Africains. On croise des Maliens, des Capverdiens, des Congolais... Il y a parmi eux des musulmans mais aussi beaucoup de chrétiens qui fréquentent le local des évangélistes – très actifs et très intrusifs dans ma commune. Aimables, ouverts aux autres, les Turcs sont eux aussi bien implantés : ce n'est pas pour rien que Ris-Orangis est appelée *Ristambul* tant il y a de résidents et de commerçants turcs dans cette ville qui abrite d'ailleurs un très beau supermarché où l'on trouve tous les produits alimentaires importés de Turquie.

Sans oublier les Pakistanais et les Indiens, assez nombreux, et les Asiatiques, plus rares, je veux insister sur la population qui est venue comme moi de l'Est et qui n'est pas comptée dans les groupes communautaires parce qu'elle est européenne. Pourtant, je croise à Bratineux des Albanais, des Roumains, des Lettons, des Polonais, des Tchétchènes qui ne sont pas mieux intégrés que certains de mes voisins maliens.

D'une manière générale, les Polonais sont parmi les plus aimables alors que les Tchétchènes sont très mal vus dans les cités : le mâle tchétchène, imposant et glacial, n'accorde jamais un salut ni même un regard à ceux qu'il croise, que ce soit dans la rue ou dans l'ascenseur. Les Serbes



WIKIPEDIA © CITIZEN59

et les Croates présentent eux aussi des villages fermés et ce n'est pas parce qu'ils sont européens qu'ils sont plus honnêtes que d'autres.

Le communautarisme fait l'objet de grands débats théoriques mais il se constate à l'heure des courses. Les Africains qui ne sont pas musulmans regrettent l'absence de boucheries françaises qui vendent de tout – à commencer par la viande de porc – car à Bratineux, toutes les boucheries sont halal. Ils font leurs courses dans d'autres boutiques françaises et dans les magasins portugais.

Quand on va chez les voisins, on constate que tout le monde parle à la maison dans la langue de son pays d'origine.

Les Turcs, les Africains non musulmans et les Français font leurs courses chez Lidl tandis que les Tchétchènes vont chez Aldi, qui est le magasin préféré de tous ceux qui viennent d'Europe orientale. Pour diverses clientèles, il y a aussi les petites boutiques exotiques tenues par les Pakistanais ou par les Indiens.

Enfin, beaucoup d'habitants de la commune se retrouvent dans l'un des restaurants de la chaîne Kyoto pour partager un repas agréable et peu cher. À 13,50 euros le repas (boisson en plus), on peut se retrouver pour une petite fête de famille, devant un immense buffet où l'on se sert à volonté des plats chinois ou français, de viande et de poisson qu'on demande à faire griller. Le personnel est très courtois

et, l'été, c'est climatisé : ce luxe à portée de presque toutes les bourses a fait le malheur de Léon de Bruxelles mais McDo et Burger King ont résisté à cette concurrence japonaise.

Quand on va chez les voisins, on constate que tout le monde parle à la maison dans la langue de son pays d'origine. Bien entendu, les enfants des divers groupes se retrouvent dans les mêmes écoles où ils apprennent le français, qu'ils parlent beaucoup mieux que leurs parents – y compris quand il s'agit de parents portugais installés en France depuis vingt ans. À l'école, les enfants se mélangent, travaillent et jouent ensemble sans le moindre problème. Mais dès la sortie de l'école, ils sont repris dans l'ambiance familiale, où on parle une langue étrangère et, quand ils sortent, c'est seulement en famille, avec les frères, les sœurs et les cousins.

La pression familiale annule en partie le travail d'intégration qui est fait par l'école. Et c'est dans le cadre communautaire que se règlent les querelles de voisinage. On n'appelle pas la police : c'est toujours une « autorité » venue au nom de son groupe, par exemple malien, qui discute avec le représentant du groupe, par exemple capverdien, auquel appartient la personne qui a des problèmes.

À Bratineux, les jeunes filles sont, comme dans tous les autres quartiers, sous le contrôle de tout le voisinage. Toujours en pantalon, celles qui vont s'amuser à Paris placent dans un sac la jupe, le chemisier et les chaussures qu'elles mettront loin de la cité, chez une copine ou dans un coin isolé. Certaines se voient imposer le mariage par leurs parents, qui choisissent bien évidemment un mari dans la communauté. Souvent, cela finit mal : la femme battue ou simplement malheureuse, ou la forte ménagère qui tabasse son mari quand elle ne l'épuise pas la nuit, demandent le divorce et vont vivre leur vie loin, très loin, de leur quartier natal.

On pourrait penser que le travail quotidien vient reprendre ou compléter l'intégration par l'école. C'est rarement le cas. Dans les cités que je connais, la majeure partie de la population travaille au noir ou au « demi-noir ». Sur les chantiers, dans la restauration, on signe de petits contrats pour faire un gros travail payé pour partie en espèces, et il va sans dire que les travailleurs sans-papiers sont encore plus exploités que les autres. Cette précarité n'empêche pas certains chômeurs de faire construire de belles maisons « au bled ». C'est là un mystère facile à percer, sur lequel il faudra revenir... ■

LUDMILA PETROVNA.

Pérou : un narco-État prospère

Une grille d'analyse non politique, pour comprendre les problèmes du Pérou, est peut-être nécessaire pour expliquer le paradoxe d'un pays ingouvernable qui fonctionne normalement.

Tellement ingouvernable que TOUS les présidents élus depuis la destitution du dictateur Alberto Fujimori en 2000 l'ont suivi en prison : Toledo, Humala, Kuczynsky, Castillo. Le seul qui n'y est pas (Alan Garcia) y a échappé en se suicidant. La corruption est universelle, et des centaines de candidats aux élections nationales et locales ont montré des liens avec le narcotrafic. Sans oublier le pouvoir judiciaire : un procureur général du Pérou (Pedro Chavarría) a fini en prison en 2018.

Et pourtant le Pérou fonctionne normalement ! Durant ces trois dernières décennies de crise politique permanente, l'économie a fortement progressé, la croissance du PIB a tourné autour de 3 à 6 %, l'activité est intense, les exportations importantes, une classe moyenne est née ; bref, le pays se porte bien.

La clé de ce mystère tient en un seul mot : cocaïne. Le Pérou produirait environ 400 tonnes de cocaïne par an, ce qui, au tarif (bas) de 100 dollars le



Lima. La capitale péruvienne compte plus de 10 millions d'habitants.

gramme, représente 40 milliards de dollars, soit 20 % du PIB du pays ! Inutile de dire que devant une telle « caisse noire », personne – individu, entreprise ou institution – n'est en mesure de résister longtemps à la corruption. Sans parler de l'économie « informelle » souvent dans les mains du narcotrafic, qui emploie 80 % de la population. Avec un tel levier économique et social, celui-ci décide seul de l'évolution du pays.

Que veut-il ? D'abord, la tranquillité. Si la culture de la coca est légale, sa transformation ne l'est pas. Elle se passe

dans des laboratoires perdus dans la forêt amazonienne, dans des lieux accessibles seulement par avion ou hélicoptère, et l'armée est priée de ne pas y mettre les pieds. Ensuite, la possibilité d'exporter la drogue et d'en blanchir les revenus. Ce qui exige à la fois des institutions bienveillantes qui le permettent et un État qui regarde ailleurs. Enfin, stabilité et développement économique : une bonne partie des gains est reconvertie dans l'économie légale, pour « normaliser » le narcotrafiquant. À cette fin, celui-ci a mis la main sur le pays, que l'on peut consi-

dérer comme un narco-État possédant une économie légale importante. Tout le monde est content, et comme « les fondamentaux macroéconomiques du Pérou restent solides » (Banque mondiale), personne n'ira embêter le Pérou.

Et l'épisode actuel, avec la révolte de la « sierra » contre Mme Dina Boluarte, qui remplace Pedro Castillo, que nous dit-il ? Coup de semonce des narcos pour rappeler l'État « à l'ordre » (les paysans de la sierra, qui cultivent la coca, sont leurs employés), rébellion politique spontanée pour restaurer un président élu contre Lima, ou réelle exaspération de la province devant un État déficient ? Ce qui est sûr, c'est que la cocaïne n'a pas fini de peser sur la politique, au Pérou. ■

FRANÇOIS VILLEMONTÉIX.

Les Faits marquants

■ **États-Unis.** – Psychose dans le ciel américain ! Washington a annoncé le 10 février qu'un « objet volant à haute altitude » de provenance non identifiée mais présentant une « menace pour le trafic aérien » avait été abattu par missile au-dessus de l'Alaska. Cet incident intervient moins d'une semaine après la destruction, au large de la Caroline du Sud, d'un ballon chinois équipé d'appareils d'espionnage.

■ **Sénégal.** – La tension politique monte alors que l'élection présidentielle ne sera organisée qu'au début 2024. L'interdiction à Mbakké d'un meeting politique du Pastef (gauche populiste), le parti de l'opposant au régime Ousmane Sonko, prévu le 10 février, a suscité violences et saccages de la part de ses soutiens. Sonko, poursuivi pour diffamation, par le gouvernement, doit être jugé le 16 février.

■ **Syrie.** – Après le séisme survenu le 6 février, les sanctions internationales contre le régime de Bachar el-Assad compliquent l'action humanitaire, forcée de transiter par la Turquie. Les appels à la levée des sanctions par la diplomatie syrienne ont finalement poussé les États-Unis à les assouplir. L'UE, qui n'avait dépêché qu'une aide minimale d'urgence, a quant à elle autorisé ses États membres à accroître leur assistance aux populations touchées.

Y. L. M.

CASIMIR MAZET.

Voix étrangères

■ **Lynne M. Tracy.** – L'agence russe officielle Tass a annoncé, le 26 janvier, l'arrivée de la nouvelle ambassadrice des États-Unis à Moscou. Première femme à ce poste, Lynne M. Tracy, diplômée d'« études soviétiques » (1986), a consacré sa vie professionnelle à la Russie et à l'Asie centrale, entre Achgabat, Astana, Bichkek, Kaboul, Peshawar où elle a échappé à un attentat en 2008, ce qui lui a valu une médaille de héros. Elle a été en poste à Moscou, où elle avait servi comme n° 2 de 2014 à 2017, et Erevan, comme ambassadeur de 2019 à 2023. L'agence russe nous apprend que le vice-ministre des Affaires étrangères, Sergueï Riabkov, avait déclaré que les discussions sur les relations entre les deux pays « continueront » avec elle. Le même ministre, lors de la nomination de Lynne Tracy par Biden, le 20 septembre dernier,

avait confirmé que le Kremlin lui avait donné son agrément, bien que, disait-il, « la tendance soit plutôt à un total effondrement ("total collapse") de nos relations ».

Tass précise que l'ambassadrice soutient la politique de sanctions contre la Russie et même son renforcement. Lors de son audition au Sénat le 30 novembre, Lynne Tracy se donnait pour priorité de faire libérer les Américains détenus en Russie ainsi que l'ensemble des opposants au régime, Navalny compris. Elle s'efforcera de parler au « peuple » russe. Aux États-Unis, la presse locale et *cleveland.com* (Ohio, dont elle est originaire) avaient publié son échange devant la commission des Affaires étrangères avec un sénateur de son État. Elle y décrivait ainsi « l'état d'esprit » de Poutine : « Il se croit plus patient que nous, qu'il peut nous avoir à l'usure, que notre focalisation se délitera avant la sienne... Il a besoin qu'on lui démontre que son calcul est erroné ».

Sa nomination a été approuvée par le Sénat le 21 décembre par 93 voix contre 2. Elle a pris son poste un mois plus tard. Son prédécesseur, nommé par Trump, avait quitté Moscou début septembre. La rapidité avec laquelle le processus de succession s'est déroulé, alors qu'il peut prendre des mois et que tant de postes sont laissés vacants, la qualité et l'expérience de la personne choisie, sa rencontre avant son départ avec l'ambassadeur russe à Washington, montrent bien que les États-Unis – et la Russie – tiennent à conserver ouverts les canaux diplomatiques.

Elle a pris ses fonctions le jour même où Washington annonçait la livraison à l'Ukraine de chars lourds Abrams. On attend de voir si et quand Poutine recevra ses lettres de créance. Sa mission pourrait sinon être la plus brève de l'histoire. À moins qu'elle soit l'hirondelle qui annonce le printemps.

Quand l'empire du Milieu et le califat abbasside se rencontrent, les djinns s'échappent des lampes magiques, les utopies deviennent réalités, les mille et une nuits rejoignent l'infini.

De Zheng He à Alibaba

PAR YVES LA MARCK

Le président chinois a présidé à Ryad, du 7 au 10 décembre, trois sommets : le premier avec l'Arabie saoudite, le second avec les six du Conseil de coopération du Golfe, le troisième avec les mêmes et la Ligue arabe.

Le dernier répond à l'idée d'un continuum entre le Moyen-Orient et le Maghreb. Du détroit d'Ormuz au Moudiq Jabal Tariq (Gibraltar) en passant par le Bab-el-Mandeb et Suez, quatre goulots d'étranglement du commerce international sont arabes. La Chine y a désormais acquis droit de cité : depuis l'ouverture de sa base militaire à Djibouti en 2017 (avec en projet un site spatial), l'investissement dans le doublement du canal de Suez et la nouvelle capitale égyptienne, celui de Duqm à Oman pour éviter Ormuz jusqu'au projet de Tanger Tech, la boucle est bouclée. Pékin a échoué à reprendre le port israélien de Haïfa (attribué à une entreprise de Shanghai, le contrat a été dénoncé sur pression américaine, et un nouvel appel d'offres récemment gagné par un milliardaire indien) et ne désespère pas de gagner celui de Beyrouth après que l'offre française a été rejetée (sur pression du Hezbollah, l'Iran entretenant de bonnes relations avec Pékin). On prête à Pékin des vues sur la reconstruction de la Syrie où elle avance prudemment. Paris a bien des raisons de jalousier la diplomatie chinoise qui réussit à se ménager toutes les parties en conflit. C'est le cas du Maghreb où elle peut s'appuyer sur le dynamisme économique marocain et, au besoin, rejeter le Front Polisario sans s'aliéner l'Algérie, où la Chine a le quasi-monopole des travaux publics (non productifs) et la principale population expatriée (40 000 Chinois).

Alibaba commerce en ligne. – Koweït, Bahreïn, Qatar, Émirats arabes unis, Oman, la Chine est présente partout, sans que cela gêne ses relations stratégiques avec Téhéran : elle importe de la région environ la moitié de ses besoins en hydrocarbures et est son premier partenaire commercial. Ce n'est pas un hasard si l'e-commerce (le commerce en ligne) chinois s'est placé sous le signe du célèbre héros du conte rattaché aux Mille et une nuits. Jack Ma, à l'orée du XXI^e siècle, a fourni le sésame qui a ouvert la cave aux trésors d'Ali Baba pour les entreprises chinoises. Il visait ainsi déjà le marché des émirats du Golfe, avec un habile détour par les diasporas chinoises d'Asie du Sud-Est, Malaisie et Indonésie musulmanes transformant les marchandises en produits halal.

Le plus grand succès chinois reste la conquête du marché saoudien. La Chine



Statue de l'amiral chinois Zheng He (1371-1433). Malacca (Malaisie).

est le premier importateur de pétrole saoudien depuis 2002. Elle absorbe le quart de la production du royaume. Le précédent roi Abdallah et le précédent président chinois Hu Jintao avaient effectué des visites croisées en 2006 et 2009. Le tournant décisif est venu des printemps arabes de 2011 qui, pour un temps, ont fait peur à Pékin en le privant momentanément de l'allié égyptien. Les relations nouées avec Moubarak ont repris, d'autant plus étroites avec al-Sissi. Ryad, devenu un allié plus stable, prenait ses distances avec le protecteur américain en s'affirmant sur la scène internationale avec l'arrivée au pouvoir du prince héritier Mohammed ben Salmane (MBS). C'est lui qui a saisi l'opportunité ouverte par la Chine d'une nouvelle « *politique arabe* », premier document de ce

Le plus grand succès chinois reste la conquête du marché saoudien.

genre à Pékin, publié en janvier 2016 en même temps que le premier déplacement de Xi Jinping à Ryad, Le Caire et Téhéran, au cours d'un seul voyage, rapidement suivi d'une visite de MBS à Pékin en août pour signer un partenariat stratégique.

Une nouvelle ère de grandes découvertes.

– Pour MBS, l'appui chinois est capital pour sa « *vision 2030* » qui doit propulser le royaume au niveau des plus grands et lui permettre d'effectuer sa mutation des hydrocarbures à un développement durable. Le projet de MBS ne connaît pas de limites dans le temps – la date d'échéance devrait

bientôt être revue à 2050 – ni dans l'espace. MBS s'intéresse au spatial, à l'intelligence artificielle, au numérique, bien sûr au nucléaire – un projet de 16 centrales civiles. Le projet phare de la ville futuriste de Neom sur la mer Rouge s'inscrit dans une autre échelle humaine. C'est une vision qui relève plus de l'univers chinois que de celui des Bédouins du désert, que MBS a visiblement répudié. Nous sommes ici au-delà de toute idéologie, qu'elle soit marxiste ou islamiste. Dans cette relation, n'entrent ni wahhabisme ni confucianisme, qui ne sauraient se comprendre l'un l'autre (1). Nous sommes entrés dans le futur, dans une nouvelle ère des grandes découvertes. D'où la communication chinoise sur les expéditions au milieu du XV^e siècle – uniques en leur genre jusqu'à ce début du XXI^e siècle – de la flotte chinoise commandée par l'amiral Zheng He, avantageusement présenté comme de confession musulmane, vers la côte orientale de l'Afrique et Oman, au gré des vents de mousson. La Chine découvrirait l'autre face de la lune – comme aujourd'hui elle l'a fait littéralement. Ses entreprises ne connurent pas de lendemain. L'Occident prendra la main dès le siècle suivant. Aujourd'hui le mouvement s'inverse.

Le projet va au-delà des « *routes de la soie* », rebaptisées « *la ceinture et la route* », encore trop marquées par une approche d'infrastructures matérielles. Le monde arabe relèverait plutôt de la ceinture que de la route. L'Arabie saoudite ouvre vers un autre espace dématérialisé sinon déterritorialisé. Ce qui explique son attitude ambiguë vis-à-vis du traitement des Ouïghours. Le Xinjiang est stratégique pour la Chine dans la conception des routes de la soie car situé au carrefour des routes terrestres vers l'Ouest, mais aussi vers le Sud par le corridor pakistanais – le pays musulman le plus lié à la Chine. Le caractère ethnique des Ouïghours l'emporte, semble-t-il, sur l'aspect religieux. Il y a des musulmans chinois, appelés Hui (environ 9 millions), qui sont ethniquement des Han et, religieusement, sunnites. En revanche, les quelque dix millions d'Ouïghours vivant au Xinjiang (sans compter plus d'un million de réfugiés dans les pays d'Asie centrale et le reste du monde) sont d'origine tadjike, turcophones et ismaéliens. Apparemment, leur répression est peu suivie du côté des pays musulmans (la Turquie est plus partagée pour la raison ethnique mais doit aussi ménager Pékin). ■

(1). Emmanuel Lincot, *Chine et terres d'Islam, un millénaire de géopolitique*, PUF, 2021.



L'eau, une ressource politiquement sensible

Entretien avec François MOLLE.

L'année 2023 aura montré que la France n'est pas à l'abri des crises climatiques. L'eau en particulier est soudainement apparue comme une ressource fragile et politiquement sensible. Nous avons demandé à François Molle, directeur de recherches de l'Institut de recherche pour le développement (IRD), géographe spécialiste des interactions entre l'eau et les sociétés, de nous éclairer sur l'importance de cette ressource dans le monde et en France.

Royaliste : Après les canicules à répétition en 2023, des conflits sont apparus sur le partage de l'eau, en particulier la crise des « méga-bassines ». Quelles sont les origines de ces crises ?

François Molle. – Vous posez ici la question plus générale du stockage de l'eau et de sa distribution. Il faut bien garder à l'esprit que l'eau est une ressource fluide, capricieuse et fluctuante, et qu'il est souvent nécessaire de la stocker en période d'abondance pour l'utiliser en période de pénurie. Mais toute méthode de stockage présente des inconvénients. C'est bien connu pour les grands barrages, qui retiennent les sédiments qui fertilisaient les plaines et les deltas à l'aval (comme pour le barrage d'Assouan sur le Nil), ou réduisent le pouvoir de « chasse » des sédiments vers la mer. Au niveau social, on estime à près de 100 millions les personnes déplacées dans le monde pour les construire. Les bénéfices des grands barrages vont souvent aux populations urbaines éloignées (approvisionnement en eau et électricité) alors que les coûts (déplacement, impacts sur les pêcheries ou cultures de décrue, maladies liées à l'eau...) sont supportés par les populations locales et rurales. Enfin, la « confiscation » de l'eau par un pays peut engendrer des conflits avec ses voisins.

Il existe différentes configurations de réservoirs qui, par association, sont souvent d'emblée considérés négativement. Un barrage peut être construit sur une rivière pérenne ou non pérenne ; tandis qu'une bassine peut se construire hors du réseau hydrologique et être relativement indépendante du régime hydrologique, avec un transfert d'eau par pompage depuis les rivières ou les nappes. L'importance de ces transferts et la période où ils sont effectués produisent des scénarios très différents. Les retenues ne sont pas bonnes ou néfastes par principe et, dans chaque cas, une analyse scientifique doit préciser les coûts/bénéfices, y compris bien sûr les impacts environnementaux. La science fournit toutefois des éclairages, pas des réponses, et un arbitrage politique est souvent nécessaire pour établir les priorités. Ces arbitrages sont par nature sujets à contestation. Mais le rejet idéologique d'une solution technique est aussi problématique que son imposition aveugle.

Le dossier des bassines fait apparaître ces lignes de fracture, avec des positions de principe qui peuvent paraître inflexibles mais qui sont nourries par la perception que l'État tend à favoriser les intérêts économiques locaux (principalement agricoles, dans ce cas), en faisant peu de cas du principe de précaution et en

se contentant d'études techniques *ad hoc*. Elles s'appuient souvent sur des scénarios construits avec des bases de données hydrologiques antérieures à la réalité induite par le changement climatique. Ce choix de scénario pose tout le problème de l'expertise et de l'évolution de la recherche environnementale. Celle-ci est par nature empreinte d'incertitudes qui peuvent être utilisées de manières opportunistes, ou au contraire servir de point d'entrée à des discussions et des résolutions concertées.

Derrière l'opposition aux bassines se profile la critique d'un modèle agricole dépassé à qui l'on sacrifie l'environnement et la santé et qui n'est plus viable. Il est vrai que le manque de vision et d'initiative du gouvernement pour changer la vision agro-industrielle défendue par la FNSEA alimente les frustrations devant des décisions qui reflètent les logiques du XX^e siècle plutôt que les défis qui se profilent de manière chaque jour plus pressante.

On sent dans ces analyses que les choix politiques ont un impact fort sur la gestion des écosystèmes. Quel est le lien entre évolutions écologiques et politiques – les décisions qui sont prises ?

Pour une part, l'augmentation des besoins en eau au moment même où le chan-

gement climatique rend sa disponibilité parfois moindre, mais presque toujours plus incertaine, modifie des équilibres hydriques perçus comme stables. Cela peut être le cas pour le marais poitevin comme pour la centaine de villages qui ont dû être alimentés par camion-citerne l'été dernier en France. On voit aussi en Allemagne des villes et des régions dépendant de nappes historiquement stables, qui s'effondrent par déficit de recharge accumulé et un plus grand prélèvement d'eau par des forêts exposées à la hausse des températures. Des systèmes soumis à des fluctuations mais néanmoins résilients peuvent s'effondrer face à des déséquilibres prolongés.

Mais, d'autre part, la surexploitation ne doit pas se comprendre seulement à travers une vision malthusienne de besoins croissants qui ne seraient plus en adéquation avec la ressource. On observe dans le monde la surexploitation de nombreux bassins « fermés » (c'est-à-dire dont le débit à l'embouchure est insuffisant pour assurer les fonctions écologiques : évacuation de polluants ou sédiments, contrôle des remontées salines...), typiquement des bassins dont moins de 10 % des écoulements arrivent à l'embouchure. Quelques exemples : le Rio Grande et le fleuve Colorado entre le Mexique et les États-Unis, les rivières mexicaines (en particulier vers le golfe de Californie), le Jourdain et les rivières du Moyen-Orient et du Maghreb ; mais aussi de grands fleuves comme le fleuve Jaune, les fleuves du sud-est de l'Inde, le Mékong, qui sont « fermés » la moitié de l'année. Ces phénomènes sont principalement le résultat de la surexploitation de la ressource par la société : il y a une incapacité politique chronique à limiter l'exploitation d'un bassin à un niveau de viabilité satisfaisant.

Il y a de nombreuses raisons à cet état de fait. On peut incriminer les acteurs dont les intérêts convergents favorisent la construction d'infrastructures : les politiciens qui cherchent à apparaître comme les parrains du développement local ou, au niveau national, qui se servent de grands ouvrages symboliques pour légitimer leur pouvoir ; les bureaucraties de l'eau qui cherchent à maintenir leur budget/pouvoir ; les compagnies de travaux ; et les banques de développement. Ces « rectangles de fer » se sont développés avec une constance remarquable durant tout le XX^e siècle, et la réticence à changer de modèle est extrême. Tous ont en effet des cadres cognitifs rigides (solutions technologiques ou intensives en capital) et des intérêts particuliers (politiques, bureaucratiques, financiers...) à poursuivre le développement d'infrastructures qui augmentent l'offre mais suscitent aussi plus de demande, menant à une situation de surexploitation.

Il a semblé que la période de construction des grands barrages/ouvrages arri-



François Molle, ingénieur de l'École Polytechnique Engref, directeur de recherche à l'IRD.

vait à son terme à la fin du XX^e siècle, à cause des mouvements sociaux qu'ils suscitaient et du fait que la plupart des sites favorables avaient déjà été aménagés. En 2000, la Commission mondiale des barrages, une « plateforme multi-acteurs », publiait un rapport critique tout en proposant des principes et procédures permettant d'éviter ou de limiter les impacts négatifs. Quelques années plus tard, la Banque mondiale s'est employée à relégitimer les grandes infrastructures, et l'irruption de bailleurs de fonds peu regardants (Chine, États du Golfe...) a contribué à relancer les constructions (Asie, Afrique, Balkans) alors que d'autres les poursuivaient (Turquie, Iran, Brésil...).

Les retenues ne sont pas bonnes ou néfastes par principe et, dans chaque cas, une analyse scientifique doit préciser les coûts/bénéfices.

L'attractivité des infrastructures ne se limite pas aux barrages et autres transferts d'eau à grande échelle. La désalinisation et le traitement des eaux usées constituent un nouvel eldorado pour ces groupes d'acteurs. Nombre de ces infrastructures sont bien sûr désirables, voire indispensables. Mais cette convergence d'intérêts met souvent à mal une approche raisonnée ou précautionneuse.

Et le réchauffement climatique, quel est son impact sur les politiques de l'eau ?

Il faut noter tout d'abord que les régions les plus arides du monde sont amenées à le devenir davantage. Il n'y a pas d'écristage des extrêmes par le réchauffement :

c'est une mauvaise nouvelle pour les zones en tension. La consommation en eau des plantes est liée à la température : un degré de plus engendre de 10 à 15 % de consommation supplémentaire. Cela augmente d'autant les quantités d'eau qu'il faut fournir aux 300 millions d'hectares irrigués dans le monde, mais contribue aussi à augmenter les quantités d'eau que des forêts puisent dans les nappes, comme on l'a vu dans certains cas en Allemagne.

Il faut bien voir que le changement climatique ce n'est pas (que) pour demain. Au cours des 30 dernières années, le bassin méditerranéen a connu une hausse des températures moyennes de 1,5°. Certains pays ont aussi vu leur pluviométrie et leurs écoulements réduits de manière très significative : de l'ordre de 30 % pour le Maroc.

Le réchauffement aboutit aussi à une augmentation des événements extrêmes, comme ce fut le cas cette année au Pakistan (ou en Australie et en Californie) : sécheresses suivies d'inondations records, avec des impacts humains et économiques colossaux.

Ces événements extrêmes s'ajoutent aux déséquilibres que nous avons créés. Cela apparaît très clairement dans la question de la surexploitation des eaux souterraines. En effet, à partir des années 1980, avec les progrès technologiques (forages, pompes...), l'utilisation de puits à petite échelle par les particuliers ou les collectivités locales a pris un essor considérable, étant soutenue notamment par de nombreuses subventions et ONG. En Inde, on estime leur nombre à 22 millions... Cette irrigation diffuse, « anarchique », est virtuellement impossible à réguler.

Que se passe-t-il quand une nappe baisse d'un ou plusieurs mètres par an ? Quand le déstockage (le prélèvement d'eau) correspondra au double de la recharge ? Aucune solution n'est en vue. Les pratiques actuelles consistent à prélever l'eau des générations futures (sans parler des nappes fossiles non renouvelables). Et il est très difficile de revenir en arrière, tant du point de vue du milieu que de celui des décisions politiques, car il est impossible de réduire une consommation qui a permis d'augmenter la production agricole et l'accès à l'eau de la population. Cultiver des plantes plus sobres ne réduirait la consommation que de l'ordre de 10 %. La solution qui consiste à réduire les surfaces irriguées va à l'encontre de toutes les politiques de développement de ces trente dernières années, et est impossible d'un point de vue politique, à moins de payer les agriculteurs pour ne pas irriguer...

En résumé, tout n'est pas dû au changement climatique. Il faut interroger les causes politiques de la surexploitation de l'eau par l'État, mais aussi de manière diffuse par les individus. ■

Propos recueillis par François Gerlotto.

Chine : vers l'effondrement de l'empire ?

Après plus de 40 ans de domination commerciale, la Chine perd peu à peu son statut d'usine du monde, symbole de la mondialisation. Plusieurs raisons à ce constat : guerre commerciale antichinoise des États-Unis, politique zéro Covid et concurrence acharnée d'autres pays d'Asie.

La Chine a dominé sans partage pendant plus de 40 ans le marché des investissements étrangers, lui conférant son statut d'« usine du monde ». Cependant, depuis plusieurs années, les entreprises tendent à délocaliser de plus en plus leurs chaînes de production en dehors de la Chine, sans compter le désir ardent d'autres pays d'Asie qui souhaitent prendre sa place. Plusieurs facteurs expliquent ce constat.

En 2018, Donald Trump entame une violente guerre commerciale afin d'enrayer les importations chinoises vers les États-Unis. Ce qui a pour conséquence une baisse massive des investissements étrangers en Chine par peur des risques géopolitiques et de ne plus pouvoir importer certaines marchandises, faisant chanceler le système chinois.

Alors que le pays est fragilisé par les tensions géopolitiques et la fuite des investisseurs étrangers ayant déplacé leurs pôles de production en dehors de la Chine, survient la pandémie du Covid-19. Les nations occidentales, comme le reste du monde, comprennent l'importance de ne pas être dépendantes d'un seul pays pour satisfaire leur production, faisant resurgir en Occident l'idée « oubliée » de souveraineté économique. De plus, Joe Biden, nouveau président américain, inscrit son action dans la continuité de la politique entamée par son prédécesseur, qui consiste à imposer des tarifs élevés à la Chine afin de l'affaiblir. Pire, en octobre dernier, Biden ordonne des contrôles à l'exportation, qui visent à limiter les ventes de semi-conducteurs fabriqués à l'aide de la technologie américaine, à moins que les vendeurs ne disposent d'une licence d'exportation, susceptible de freiner le développement technologique de Pékin, notamment dans le secteur militaire. Dès l'annonce de ces mesures, les actions des fabricants de puces chinoises chutent à la bourse de Hong Kong.

S'ajoutent les politiques zéro Covid du gouvernement chinois, qui impactent lourdement l'organisation industrielle du pays : manifestations et grèves des travailleurs provoquent l'arrêt de productions dans certains secteurs. Ainsi, d'après *La Tribune* du 25 novembre dernier, la production d'iPhone de l'usine Foxconn en Chine a baissé d'au moins 30 % à cause des grèves des salariés.



Shanghai. Tours du quartier d'affaires de Lujiazui.

Apple privilégie l'Inde pour continuer sa production. Bon nombre d'entreprises en font autant et déplacent leurs productions vers d'autres pays asiatiques dont le coût de la main-d'œuvre reste peu élevé. En clair, il est devenu dangereux de produire sur le territoire chinois. Inévitablement, cela provoque l'appétence d'autres pays à jouer le premier rôle, en particulier l'Inde, mais il faut aussi compter avec le Vietnam, la Thaïlande, la Malaisie ou encore le Bangladesh, qui s'installent petit à petit comme puissances industrielles et commerciales.

Les nations occidentales, comme le reste du monde, comprennent l'importance de ne pas être dépendantes d'un seul pays.

Bien que le coût de sa main-d'œuvre reste plus élevé qu'en Chine, l'Inde a de sérieux atouts. Son territoire est vaste et sa population nombreuse et jeune. D'après le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, l'Inde devrait, en 2023, dépasser la Chine en termes de population. Selon les analystes de JP Morgan, un iPhone sur quatre sera fabriqué en Inde d'ici 2025. Depuis son entrée en fonction en 2014, le Premier ministre indien, Narendra Modi, n'a cessé de pratiquer une politique libérale visant à attirer en masse les investissements directs étrangers (IDE). D'après les données de son gouvernement, l'Inde a attiré 83,6 milliards de dollars, en 2021-2022, les IDE les plus élevés jamais enregistrés.

Le Vietnam aussi sort son épingle du jeu. En 2021, le pays a attiré plus de 31,15 milliards de dollars de promesses d'IDE selon le ministère du Plan et de l'Investissement. 60 % de ses investissements sont situés dans le secteur de la fabrication et de la transformation.

Quant à la Thaïlande, elle est la deuxième économie d'Asie du Sud-Est. Ses IDE ont triplé entre 2020 et 2021, soit 13,1 milliards de dollars. Elle est devenue un centre de production de véhicules, de pièces automobiles et de matériel électronique. En 2019, la firme Sony a annoncé qu'elle fermait ses usines de smartphones de Pékin pour délocaliser en partie sa production en Thaïlande. En raison de la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine, Sharp a décidé, la même année, de transférer elle aussi sa production d'imprimantes en Thaïlande.

Avec pour atout son expérience dans la confection de vêtements, le Bangladesh tient aussi à se faire une place, d'autant que les blocages liés à la crise sanitaire ont paralysé la production chinoise dans ce secteur. Le coût de la main-d'œuvre ayant augmenté en Chine avant même la présidence de Trump, le Bangladesh est, en effet, devenu incontournable dans ce domaine pour les investisseurs étrangers (le salaire moyen d'un ouvrier au Bangladesh est de 120 dollars contre 670 en Chine). Le pays cherche aussi à se diversifier dans d'autres secteurs tels que les produits pharmaceutiques et la transformation agricole.

Enfin, la Malaisie n'est pas en reste. En effet, toujours en raison de la politique américaine envers la Chine ainsi que de l'augmentation des coûts de la main-d'œuvre chinoise, le pays attire de plus en plus d'investisseurs, notamment dans les secteurs de la fabrication d'électronique et de véhicules. Les IDE, selon le gouvernement malaisien, ont atteint un chiffre record de 48,1 milliards de dollars en cinq ans.

La Chine vient à peine de sortir de sa politique zéro Covid, qui a été une catastrophe pour le pays, tant au niveau social et économique qu'en termes d'image dans le monde. Image d'autant plus écornée que l'efficacité du vaccin chinois s'est révélée plus que douteuse. L'empire du Milieu est devenu fragile et peu sûr pour les investisseurs étrangers. Les menaces de Pékin vis-à-vis de Taïwan ou sa coopération avec la Russie renforcent l'agressivité de la politique des États-Unis, renforçant une concurrence sans précédent avec les nations limitrophes. Gageons que la Chine saura réagir, mais jusqu'à quel point ? Saura-t-elle retrouver son hégémonie d'antan ? Rien n'est moins sûr. ■

AYMERIC DARAN.

DR



Par Gérard Leclerc

Adieu à Philippe Tesson

Je ne puis cacher combien la mort de Philippe Tesson m'atteint personnellement, l'attention amicale qu'il n'a cessé de montrer à mon endroit me renvoyant à des souvenirs anciens. C'est du début des années soixante-dix que datent mes premières rencontres avec celui qui était alors rédacteur en chef de *Combat*. *Combat*, un titre qui fait rêver encore aujourd'hui ! N'avait-il pas été, au lendemain de la Résistance, le quotidien prestigieux où s'exprimaient Albert Camus, Raymond Aron, André Malraux et bien d'autres ? Ce fut, il est vrai, un moment assez bref, avec la dispersion d'une équipe divisée par les nouveaux enjeux de l'époque, notamment la guerre d'Indochine et la reconfiguration de l'Europe. Henri Smadja, en acquérant le titre, permit la continuité d'une aventure qui allait prendre un autre cours. La nomination en 1960 de Philippe Tesson, âgé de 32 ans, à la direction de la rédaction va lui conférer un nouvel élan, marqué par le sens du dialogue entre militants de causes opposées.

C'est ainsi que les deux complices Pierre Boutang et Maurice Clavel peuvent ferrailler sur la cause algérienne. Leurs démêlés peuvent être homériques, sans jamais rompre leur amitié. Ce fut le cas au moment des événements de 1968. À ce moment, Clavel qui s'exprime aussi dans *Le Nouvel Observateur* de Jean Daniel, entraîne le quotidien au sommet de la contestation, avec un Philippe Tesson totalement conquis. Avec lui, Mai 68 prend une allure d'épopée, dans une opposition directe au régime du général de Gaulle. L'épisode prit fin avec une tentative de candidature au Quartier latin, lors de législatives qui apportèrent une majorité écrasante au pouvoir. La période qui suit reste marquée pour nous par des signatures amies comme celles de Marc Valle, Philippe de Saint-Robert, Gabriel Matzneff. De ce dernier, j'ai souvenir d'un papier assez rude contre l'orientation soixante-huitarde du journal, l'écrivain ayant vécu très loin du théâtre des opérations sur le moment.

L'équilibre financier de *Combat* se trouve alors fragilisé. Son originalité ne correspond qu'à une frange minoritaire de public éclairé. Ce début des années soixante-dix marque donc mes premières rencontres avec Philippe Tesson. Il publie quelques tribunes libres que je lui propose. Ce qui me vaut une aventure singulière. A la suite d'une de ces tribunes, je suis en effet, gratifié de pas moins de sept doubles pages de réponse, sous la signature de Baruch, pseudonyme de Charles Raymond, ancien religieux mariste et porteur de toute l'histoire du catholicisme d'après-guerre. Il fallait *Combat* pour se permettre une telle fantaisie. Baruch eut ensuite l'idée d'organiser un débat, en ma présence, entre le traditionaliste Louis Salleron et le dominicain maoïste Jean Cardonnel au domicile du premier à Versailles. Ce fut une soirée mémorable, retranscrite aussi interminablement dans les pages du journal.

Un journal qui nous était devenu plus que familier. À ce moment, notre camarade regretté Philippe Houbart y avait fait son entrée, et nous avions, grâce à lui, tous les échos de la rédaction, avec les portraits contrastés de ses journalistes. Philippe Dilmann n'y avait-il pas organisé une réunion de section au cours de laquelle Philippe Tesson nous brossa le plus brillant tableau des mœurs de la presse parisienne ? Moi-même, je rendais visite à Tesson dans les locaux du journal, pour des conversations très amicales. Il n'ignorait rien de mes engagements pour lire d'ailleurs notre propre organe d'expression. C'est ainsi qu'il m'annonça un jour qu'il préparait un autre quotidien où j'aurais, si je le voulais,

« toute ma place ». Ce fut, en effet, en 1974 la création du *Quotidien de Paris*, avec l'équipe de *Combat* élargie que l'intéressé me décrivait comme un compromis entre intellectuels préoccupés de refaire le monde et professionnels plus rigoureux et terre à terre.

Ce n'est qu'en 1980, en recherche de situation, que je répondis à cette proposition. Je n'eus pas à me perdre en explications. Dans son bureau de la République, Tesson me posa d'emblée la question : « Jean-Paul II va venir à Paris dans 15 jours. Ça vous intéresse ? » Et comment ! Je fus embauché sur-le-champ et n'eus aucune difficulté à me faire admettre de mes collègues. Dès la première semaine Tesson me faisait signer l'éditorial de première page. Les années passées au *Quotidien de Paris* m'ont beaucoup appris avec les exigences d'une attention journalière à l'actualité, la possibilité d'une proximité avec les personnalités les plus diverses, du monde de la politique à celui de la justice, de l'Église ou de l'intelligentsia. Il est vrai que, de ce dernier point de vue, j'étais déjà servi par tout le travail d'ouverture pratiqué dans notre mouvance royaliste. Je ne puis dresser ici un bilan complet d'une activité qui, à certains moments, me conduisit au bord de l'épuisement, notamment lors des quatre années où j'eus à traiter du dossier sur le projet de grand service national destiné à absorber l'enseignement catholique. Ce fut une rude bataille dont j'essayais de rendre compte avec toute l'honnêteté possible. J'avoue en avoir été récompensé par l'accueil que me fit Alain Savary, l'ancien ministre de l'Éducation nationale, lorsque je vins lui rendre visite à l'occasion de la préparation d'un livre sur le sujet : « Je suis content que ce soit vous qui fassiez le récit de toutes ces années ! » Pourtant, je représentais un journal qui s'était distingué, dès le départ, par une franche opposition à François Mitterrand. Ce qui était d'ailleurs paradoxal de la part d'une rédaction qui avait voté massivement en sa faveur en 1981. J'aurai d'ailleurs avec le président une entrevue mémorable en 1985, ménagée par le cardinal Lustiger. Commencée dans un climat assez glacial, elle se poursuivit de façon nettement plus détendue lorsque je prononçai le nom de... Bertrand Renouvin.

La confiance que m'avait généreusement accordée Philippe Tesson me permit ainsi d'élargir mon tissu de relations, notamment avec le monde religieux, allant jusqu'à attirer l'attention de Jean-Paul II lui-même, lors de la publication de l'ouvrage que j'avais consacré à son itinéraire intellectuel, pastoral, voire politique. Je pourrais aussi témoigner de la satisfaction d'avoir côtoyé le cher Paul Guilbert, auquel me liaient des convictions communes. Mais il faut bien m'interroger finalement sur la nature des relations privilégiées contractées avec cette personnalité hors norme qu'était Philippe Tesson. Une multitude de témoignages après son décès a bien mis en évidence ce caractère sans équivalent, cet esprit brillant, foncièrement indépendant, ce passionné de théâtre qui adorait la mise en scène jusque dans ses conseils de rédaction, cette sorte de mécène de la presse auquel tant de jeunes talents doivent leur essor. Son adversaire Laurent Joffrin évoque le hussard, le mousquetaire, « une sorte de Cyrano ». Oui, il fut tout cela et encore plus. Je m'interroge encore sur la forme d'empathie qu'il pouvait avoir à l'égard de nos propres convictions, lui qui fut si longtemps notre abonné et même notre souscripteur.

Mais au terme d'une vie si pleine, je ne puis dire que mon estime, ma reconnaissance, en assurant son fils Sylvain et ses deux filles de toute mon amitié. ■

La littérature sous contrôle

Traquer les potentielles offenses d'un texte vis-à-vis des femmes, des personnes de couleur, des personnes handicapées... : telle est la tâche des *sensitivity readers*. Aux États-Unis, leur place est acquise voire célébrée, en dépit des dangers évidents pour la littérature.

Depuis plusieurs années déjà, les *sensitivity readers* se sont implantés dans les maisons d'édition américaines. Bloomsbury ou Bonnier assument d'avoir recours à ces « *lecteurs de sensibilités* » afin d'obtenir « *une publication inclusive et avant-gardiste* ». Ces hommes et femmes sont chargés de traquer les formulations, clichés, traits de caractère de personnages ou choix narratifs susceptibles de froisser, blesser voire réveiller les « *traumas* » de lecteurs issus de la diversité, des personnes handicapées, LGBTQI, etc. Parfois, le *sensitivity reader* formule des propositions de modifications.

Officiellement, Bloomsbury se défend d'une quelconque obligation pour un auteur, de suivre ces recommandations. Pourtant, dans les faits, quand

on constate les polémiques à répétition outre-Atlantique qui visent certains textes, il semble aisé d'imaginer des auteurs s'autocensurer afin d'éviter le cyberharcèlement de groupes militants particulièrement déterminés. J. K. Rowling, vilipendée pour ses opinions sur la transidentité, a déjà fait l'objet d'un article d'une chercheuse de l'Université du Nord du Michigan sur le « *racisme et le classisme dans l'œuvre Harry Potter* ». Sous le coup de ces pressions insidieuses parées du vernis académique, les auteurs anglo-saxons sont-ils à même de résister à cette tendance générale de moralisation de la littérature ? On peut en douter.

Certes, le phénomène reste très peu développé en France, mais la problématique qu'il pose est bien réelle, à savoir : comment la littérature peut-elle rester elle-même tout en prenant en compte les possibles vexations catégorielles des uns et des autres ? La réponse est simple : elle ne le peut pas. « *La littérature, c'est la liberté. Il n'y a pas de cadenas sur les livres* », estime à raison l'écrivain Laurent Gaudé. D'abord, la liberté littéraire (et plus glo-

balement artistique) rentre dans le cadre plus large de la liberté d'expression. Or, « *ce qu'il y a de particulièrement néfaste à imposer silence à l'expression d'une opinion, c'est que cela revient à voler l'humanité : tant la postérité que la génération présente, les détracteurs de cette opinion davantage encore que ses détenteurs* », affirmait justement John Stuart Mill dans son traité *De la liberté* (1859).

Sensitivity reader : un « métier » qui vide la littérature de son sens.

Selon Farida Shaheed, la rapporteuse spéciale des Nations unies dans le domaine des droits culturels, « *l'expression artistique n'est pas un luxe, c'est une nécessité – un élément essentiel de notre humanité et un droit fondamental permettant à chacun de développer et d'exprimer son humanité* ». À travers ses mots, on songe au combat contre des régimes politiques autoritaires. La liberté recouvre pourtant bien plus que cette noble cause de défense de la démocratie. Elle implique même son exact

contraire, c'est-à-dire le droit de choquer, de se moquer, de mettre à mort le bon (de l'âme) au profit du beau (de la plume). La littérature peut contenir le meilleur de l'Homme (*Le Bossu*, de Paul Féval, qui met en scène un Lagardère représentant des plus hautes valeurs morales, l'honneur, l'amour, le sacrifice, l'amitié) comme le pire (*Gilles* – le chef-d'œuvre de Drieu la Rochelle, qui brosse le portrait d'un homme glissant dans le fascisme – ou *Hécate et ses chiens*, de Morand, qui touche au thème de la pédophilie). Retranscription fidèle du réel ou, à l'inverse, extension des possibles et des univers, « *l'art est un espace de liberté unique permettant parfois à l'artiste de repousser les limites du "juridiquement correct"* », comme le rappellent les avocats Armelle Furlon et Boris Khalvadjian. Dès lors, toute tentative de lisser le fruit (aussi acide ou non comestible soit-il) de l'esprit d'un auteur en fonction d'un contexte idéologique (en l'occurrence de purge « progressiste ») constitue une atteinte à l'essence même de la création. ■

INDIANA SULLIVAN.

B.D.

■ **La B.D. se porte bien, mais....**

– Depuis dix ans, la bande dessinée n'a cessé d'augmenter sa place dans les ventes de livres, dépassant pour la première fois, l'an passé, le quart du total. Certes, les mangas à eux seuls en représentent plus de la moitié, mais force est de constater que toutes les catégories ont progressé. Il est vrai que les éditeurs ont modérément répercuté la hausse du prix du papier. Bref, les albums tiennent le haut du pavé, comme on a pu le voir lors du 50^e Festival international de la bande dessinée qui vient de se tenir à Angoulême.

Pourtant, il apparaît indéniable que s'opère de plus en plus un hiatus, pour ne pas dire carrément une fracture, entre le grand public et les prix d'Angoulême. Cela apparaît d'autant plus paradoxal que le Fes-

tival se veut une manifestation ouverte au plus grand nombre et que les visiteurs présentent souvent un caractère familial assez éloigné de l'élitisme du petit monde qui se congratule et semble souvent vivre sur une autre planète, où l'on ne parle que d'« *originalité* », d'« *engagement* » et de « *radicalité* ». Il ne s'agit pas de nier les apports de marginaux qui seront peut-être des classiques demain, mais tout simplement d'établir un équilibre qui ne renvoie pas les auteurs à succès dans l'enfer réservé à ceux qui se vendent bien — ce qui constitue d'ailleurs une vieille tentation angoumoisine.

Pourtant, il faut saluer la remarquable exception du Grand Prix de la Ville d'Angoulême. Il a récompensé Riad Sattouf, créateur de la série *L'Arabe du futur*, avec six tomes parus. Son 1,5 million d'exemplaires et sa traduction en 23 langues attestent qu'une BD d'auteur peut

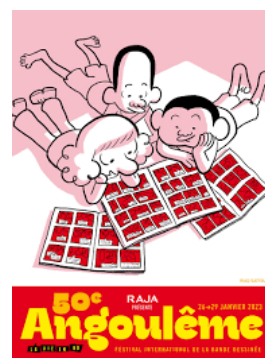
rencontrer le plus grand nombre de lecteurs. Il faut dire que, né d'un père syrien et d'une mère bretonne, il n'a jamais voulu se poser en maître d'une école ni, à plus forte raison, en maître à penser : « *Je ne fais pas de discours politique. [...] J'ai mon avis, bien sûr, et je l'exprime, forcément, mais je ne veux pas l'imposer. C'est très important pour moi que les gens puissent se faire leur opinion.* »

Le palmarès officiel comprenait 12 prix baptisés *les Fauves d'Angoulême* — dont un « *éco-Fauve* » permettant de céder aux modes actuelles. Notons que l'un des albums primés, *La Couleur des choses*, de Martin Panchaud, est le résultat de logiciels de mise en page et de cartographie, avec des personnages représentés par des cercles de couleurs, vus de haut et sans perspective...

Enfin, comme le Festival ne saurait exister sans polémique, on a eu droit à toutes sortes

de contorsions, y compris du ministre de la Culture Rima Abdul-Malak accompagné de Pap Ndiaye, à propos de Bastien Vivès, dont avait été annulée une exposition. Il était en effet accusé par un collectif de 500 personnes d'avoir réalisé une « *œuvre [qui] promeut une vision misogyne des corps féminins, hypersexualisés, stéréotypés* » et produisant « *des images pédopornographiques* ». ■

GIHÉ.



Monsieur de Charette au cinéma

Sans surprise, le premier film de long métrage produit par Le Puy du Fou est méprisé par la critique professionnelle et adulé par un public nombreux.

Les auteurs ne voulaient faire qu'un documentaire tourné en 18 jours, avec des reconstitutions à la manière du Puy du Fou. Oui, mais ils avaient trop de talent. Le talent indéniable des acteurs, la qualité des images et celle de la musique ont fait penser aux commanditaires du film (à Canal+) qu'il y avait là matière à monter un vrai film de cape et d'épée projetable en salle...

Il faut dire que le personnage totalement chevaleresque de Charette le mérite. On ne vous fera pas l'injure dans ce journal de vous dire pourquoi.

Alors on a un compromis qui gêne un peu et permet à la critique professionnelle – mais pas dénuée d'arrière-pensées idéologiques – de s'engouffrer. Voir le site *AlloCiné*... Il est vrai que, avant que l'aventure ne commence, il faut supporter quatre mini-interventions d'historiens. Puis la voix off se veut pédagogique un certain temps. Pour faire un vrai film



Hugo Becker. Il incarne le général Charette de manière très convaincante.

d'aventures même historiques, il aurait fallu effacer ces traces documentaires. Mais on se laisse émouvoir tout de même, avec un public très nombreux et enthousiaste, car les acteurs incarnant Charette, ses « amazones », les paysans, les généraux républicains, etc. ont de la présence et sont bien dirigés, très bien filmés. Seulement, les dialogues demeurent un peu pauvres et le scénario reste très linéaire... « Ah! *Sophie Marceau revient!* », a-t-on envie de se dire parfois en repensant au film de Philippe de Broca

Chouans!, dans un tout autre registre certes...

Il y a une chose qu'on ne peut pas reprocher à ce film, ce serait d'avoir travesti l'Histoire. Bien au contraire, les faits sont respectés, les enjeux délimités exactement, sans exagérations, sans pathos excessif. Quant à la psychologie des personnages, c'est sans doute la plus grande réussite de ceux qui ont écrit ce film. Il n'y a aucun manichéisme et les tourments, voire les ambiguïtés du héros principal sont bien rendus. Concernant ses enne-

mis, certains sont montrés sous leur meilleur jour.

Bref, un film qu'il faut avoir vu avant d'en parler bêtement, c'est-à-dire de manière trop politique, car il justifie que l'on se déplace en salle pour bénéficier d'un spectacle souvent grandiose malgré la modicité du budget engagé... Celle-ci est en partie compensée par le professionnalisme du Puy du Fou... On imagine que, là-bas, durant de nombreuses années, le film fera recette. Mais puisque ce premier essai de long métrage est une assez bonne réussite, on pourra souhaiter que ses auteurs se lancent dans des œuvres tout aussi historiquement valables, mais respectant mieux les critères d'une « fiction » de cinéma. Ils ont toutes les compétences pour ça. ■

FREDÉRIC AIMARD.

► *Vaincre ou mourir*, film de Vincent Mottez et Paul Mignot.

Cinéma

■ « *Interdit aux chiens et aux Italiens* ». – Tel est le point de départ du film d'Alain Ughetto : un écriteau apposé sur la porte d'un magasin pour en interdire l'entrée aux immigrants piémontais qualifiés dans le journal local d'« *ouvriers qui n'ont aucune dignité* ». Ce faisant, le réalisateur rend hommage à ses grands-parents qui ont fui la misère et le fascisme au début du XX^e siècle et qui ont trouvé refuge en France : un travail, un toit et de meilleures conditions de vie que dans leur Italie natale, malgré le choc des cultures, les difficultés d'assimilation de la première génération, les lazzis et les quolibets que subissent leurs enfants à l'école, où ils sont traités de « *fil de pute de macaroni* ».

Avec ce film d'« *animation en volume* » réalisé à partir de figurines en pâte... à modeler, Ughetto – en digne héritier de Scola, Risi, Comencini – réussit l'exploit de s'adresser à tout public avec humour, poésie et tendresse, et, en partant de souvenirs familiaux, de prétendre à l'universel.

NICOLAS PALUMBO.

Séries TV

■ *Glass Onion* – Le premier opus, *À couteaux tirés* (1), proposait une aventure de Benoît Blanc détective, mélange d'Hercule Poirot et de Sherlock Holmes, avec le corps de James Bond puisque c'est Daniel Craig qui campe le personnage. Il présentait une intrigue riche en rebondissements avec une distribution construite autour de célébrités sur le retour (Jamie Lee Curtis, Ben Johnson). Il manquait cependant quelques ingrédients pour faire de ce premier volet un film marquant.

Le second, *Glass Onion* (1), est centré sur la construction narrative. Dès le départ, le spectateur est plongé dans une série de mystères qui se structurent autour d'une énigmatique boîte casse-tête et d'une enquête sur le meurtre d'un milliardaire autocentré de la Silicon Valley qui invite les protagonistes sur



son île de la mer Égée. Même s'il s'agit d'un effet déjà connu et utilisé, il fonctionne toujours à merveille. L'action tourne autour de la mégalomanie dudit milliardaire, excellemment interprété par Ed Norton qui prouve une nouvelle fois qu'il est l'un des meilleurs comédiens de sa génération.

L'intrigue se construit autour d'un huis clos digne du *Crime de l'Orient-Express*. On passe

un agréable moment malgré des rebondissements multiples et compliqués, et une mécanique qui repose essentiellement sur des clichés avec des ficelles un peu grosses. La caricature à peine voilée d'Elon Musk permet difficilement la catharsis nécessaire à chacun. Le scénario manque un peu d'épaisseur et les personnages auraient gagné à être plus nuancés : la politicienne véreuse, la mannequin blonde écervelée, le bodybildeur au QI d'huître, le génie manipulé qui s'ignore et le véritable cerveau trahi. Bien que l'histoire ne repose pas sur les personnages, ceux-ci ne permettent pas l'identification. En conclusion, un honnête divertissement, bien réalisé, bien interprété, à regarder en famille un dimanche pluvieux de fin février. ■

OMAR GOUSMI.

(1). Disponible sur la plateforme Netflix.

Henri d'Astier de La Vigerie (II^e partie)

J'ai déjà écrit que cet homme – digne d'être le héros des meilleurs romans d'aventures –, à la fin des combats en métropole (juin 1940), poursuivait son engagement pour la France (voir *Royaliste* n° 1237) en partant espionner l'occupant et en constituant un réseau franco-belge avec Georges Piron, puis le réseau Orion avec Alain Griotteray. Pour tous, même pour ceux qui le haïssent le plus, Henri d'Astier de La Vigerie (1897-1952) est l'instigateur, l'organisateur et le chef d'orchestre de la prise d'Alger de novembre 1942. C'est toujours lui qui, du secrétariat à l'Intérieur (1), a organisé la tentative du comte de Paris contre Darlan (voir *Royaliste* n° 1246). C'est encore lui qui va mettre tout en œuvre pour sauver Fernand Bonnier de La Chapelle. Et pourtant c'est bien ce même homme qui est arrêté, le 10 janvier 1943, par les sbires de Jean Rigault, à l'instigation du général Jean Bergeret, l'ancien ministre de Vichy.

Henri d'Astier de La Vigerie et son ami l'abbé Pierre-Marie Cordier (voir *Royaliste* n° 1245) sont embastillés, soupçonnés d'avoir commandité et organisé l'assassinat de l'amiral Darlan. Le commandant Albert-Jean Voituriez a raconté l'enquête (2), qu'il a instruite à charge. Le juge militaire veut poursuivre d'autres conjurés : le comte de Paris, Marc Jacquet, Alfred Pose... Macmillan, l'émissaire de Churchill, exige l'interruption de cette enquête-mascarade. Le 6 février, le général Giraud ordonne au parquet de prononcer un non-lieu général.

Pourtant les deux royalistes seront maintenus en prison pendant neuf mois, dont trois au secret absolu, pour un acte qu'ils ont soutenu, comme la grande majorité des Algérois résistants, certains États-Unis, les Britanniques... et que la BBC (Londres) et Radio-Paris (« France collabos »), ont annoncé avec exactement les mêmes mots : « *Le traître a payé !* »

Après la rencontre, orchestrée par les Alliés à Casablanca (14/24 janvier 1943) à l'hôtel Anfa entre Giraud et de Gaulle, Alger reste aux mains des vichystes. Les généraux d'Alger acceptent d'être secondés par des anciens des gouvernements de Pétain (Bergeret, Peyrouton (3)...). Le président des États-Unis, Franklin Delano Roosevelt, délègue, comme conseiller politique, Jean Monnet (4). C'est lui qui écrit le discours (14 mars 1943) où Henri Giraud abandonne ses références à l'État français (« *La législation postérieure à l'armistice n'a pas de valeur légale* »). Les portraits du Maréchal sont enlevés



Henri d'Astier de La Vigerie (1897-1952). Il est le frère d'Emmanuel et François d'Astier de La Vigerie, comme lui compagnons de la Libération.

et remplacés par le buste de Marianne. Le 18 mars, une série d'ordonnances rétablit la République ; Bergeret, Rigault, Lemaigre Dubreuil démissionnent...

Ce retour de la République ne s'accompagne nullement de la remise en liberté des suspects (Astier et Cordier). Ils sont déplacés au centre pénitentiaire de Maison-Carrée (aujourd'hui El-Harrach). Alger reste pourtant la capitale des Français qui ont repris le combat. Il faudra encore un long combat politique au général de Gaulle (2 étoiles) pour évincer le général Giraud (5 étoiles).

« C'est un homme qui avait un chic extraordinaire, très attirant, plein de charme, grand, un regard direct, jamais fuyant, rarement ombrageux, toujours gai, toujours plein d'optimisme. »

Abbé Pierre-Marie Cordier.

Ce n'est qu'à la fin septembre 1943 que les prisonniers sont libérés. Le lendemain, Henri d'Astier de La Vigerie est décoré de la croix de guerre par le général Henri Giraud... Le 30 octobre, Charles de Gaulle le fait compagnon de la Libération. L'abbé Cordier reçoit la rosette d'officier de la Résistance. Il rédige son mémoire : « *Projet d'organisation d'un service de renseignement par les moyens des Commandos* ». Puis il rejoint le 3^e régiment des tirailleurs marocains, débarque en Italie puis en France.

Le 2 novembre 1943, Henri d'Astier est désigné délégué à l'Assemblée

consultative d'Alger, membre de la commission de la Défense nationale. Il profite de son poste pour créer (le 4 avril 1944), suivant le rapport Cordier, « *les commandos de France* ». Plus de 500 jeunes gens, dont beaucoup d'anciens de son réseau Orion, s'engagent.

En août 1944, le capitaine d'Astier, inspecteur général des troupes d'assaut, se met en congé de l'Assemblée consultative et prend la direction de ses commandos. Le 8 août, il installe son « *détachement spécial* » sur la goélette la *Marietta Madre*. Le 17 août, le commando débarque à Saint-Tropez, accompagnant Monsabert pour la libération de Toulon, de Marseille et de la vallée du Rhône. Le 1^{er} novembre 1944, les commandos de France sont intégrés à la demi-brigade du lieutenant-colonel Gambiez. En décembre, Henri d'Astier de La Vigerie est promu commandant et poursuit la guerre jusqu'à la capitulation allemande.

Après ? Après, il est tenté par une carrière politique, échoue aux législatives de 1946 et de 1951. Il décède le 10 octobre 1952 à Genève. ■

FRANÇOIS-MARIN FLEUTOT.
(À suivre : *Le général Joseph de Goislard de Monsabert*.)

(1). Le 17 novembre 1942, Henri d'Astier de La Vigerie est nommé secrétaire adjoint aux Affaires politiques, responsable notamment de la police, dans le gouvernement de l'amiral Darlan.

(2). Albert-Jean Voituriez (préface de François Broche), *L'affaire Darlan - L'instruction judiciaire*, JC Lattès, 1980, *L'assassinat de l'Amiral Darlan, Le témoignage du juge d'instruction*, L'Esprit du Temps, 1992.

(3). Marcel Peyrouton (1897-1983) est au secrétariat du ministère de l'Intérieur le 18 juillet 1940 (gouvernement Laval). Ministre de l'Intérieur en septembre 1940, il signe, aux côtés de Pétain, Laval, Alibert, Baudouin, Huntziger, Bouthillier, Darlan, Belin, et Caziot, le statut des juifs du 3 octobre, puis le fait appliquer. Il abolit de décret Crémieux le 7 octobre 1940. Sur recommandation de l'amiral Darlan et sur proposition de Robert Murphy, il est nommé gouverneur général de l'Algérie (20 janvier-3 juin 1943) par le général Giraud. Il refuse de rétablir le décret Crémieux. Il est arrêté le 22 décembre 1943. Inculpé d'« *actes susceptibles de nuire à la défense nationale* », il est acquitté par la Haute Cour le 22 décembre 1948.

(4). Jean Monnet (1888-1979) négociant en vins, militant mondialiste, est chargé, en 1939, de négocier des contrats d'armement avec les États-Unis. Il aide de Gaulle à Londres mais refuse d'adhérer à la France libre. Il s'installe aux États-Unis et participe à la mise en place de l'économie de guerre. Roosevelt l'envoie en Algérie comme représentant du Bureau de répartition des armements. Sous son influence, la politique de Giraud va se républicaniser.



Brèves royales

■ **13 janvier, Londres.** – Pétition en ligne sur www.change.org pour donner procuration à Reza Pahlavi, 62 ans, fils du dernier chah d'Iran, pour représenter l'opposition auprès de la communauté internationale. Le prince héritier avait exprimé ce souhait lors d'un entretien à la chaîne iranienne à Londres, Manoto TV. Circule également en persan un hashtag #tu_me_representes.

■ **18 janvier, Hyderabad.** – Funérailles d'État à la Grande Mosquée du 8^e nizam d'Hyderabad, Asaf Jah VII, décédé le 14 janvier en Turquie, à l'âge de 89 ans (il était né à Nice en 1933). Le gouvernement indien et celui de l'État de Telangana ont accordé ce statut, car le fils du dernier nizam régnant (jusqu'à ce que le royaume rejoigne en 1948 l'Inde indépendante) avait reçu son titre avant que l'Inde n'abolisse tous les signes princiers en 1972. Ce qui ne sera pas le cas de celui qui a été consacré 9^e nizam, son fils Azmat Jah, né à Londres en 1960. La mère du défunt était la fille du dernier calife ottoman, Mehmet V. Le Nizam, installé par l'empereur Moghol et reconnu par le Raj britannique, régnait sur un territoire grand comme l'Italie, peuplé en majorité de non-musulmans. Il était l'un des hommes les plus riches du monde.

■ **23 janvier, Honolulu.** – Funérailles de la dernière princesse de la dynastie royale d'Hawaï, Abigail Kawananakoa, décédée le 11 décembre à l'âge de 96 ans. Le gouverneur de l'État d'Hawaï avait fait mettre les drapeaux en berne. Le corps avait été exposé au palais royal Iolani (désormais un musée) et a été enterré au mausolée royal de Mauna'Ala. La monarchie hawaïenne a été abolie en 1893. La Société royale hawaïenne Hale O Na Ali'i reconnaît comme prétendant le petit-cousin de la défunte, Quentin, né en 1961, arrière-petit-fils du neveu du dernier roi David Kalakaua (1874-1891). La défunte avait hérité d'une partie de l'empire sucrier de son arrière-grand-père James Campbell, colon irlandais, mort en 1900. Hawaï n'est devenu le 50^e État des États-Unis qu'en 1959.

■ **Signalé.** – Le mensuel *Jeune Afrique* daté de janvier 2023 a publié un « who's who » de la famille royale marocaine : le prince héritier et sa sœur, le frère du roi et ses trois sœurs, ses neveux, nièces et cousins germains, « les Alaouites du XXI^e siècle ».

MARIE-JO YORK.

Journée de l'IFCCE à Bordeaux le 11 mars

■ **L'Institut de formation civique et de coopération européenne, qui édite la revue Cité, organise à Bordeaux le 11 mars 2023 de 10 heures à 18 heures** au Centre Jean-Paul II, 21, rue Buchou (à 10 minutes à pied de la gare Saint-Jean) une journée de rencontres et de réflexion autour du thème « *Réchauffement, environnement, patrimoine et sociétés : quels risques, quelles solutions pour la France.* »

La journée sera animée par François Gerlotto, membre du comité directeur de la NAR et rédacteur à *Royaliste* et Roland de Lary, directeur général du Centre national de la propriété forestière.

Elle débutera par une présentation du sujet dans toute son ampleur, sera suivie d'un large débat qui profitera de la présence de plusieurs experts reconnus dans le domaine de la gestion forestière, avec l'ambition d'aboutir à des propositions tangibles pour l'avenir.

Le réchauffement climatique est un phénomène planétaire qui touche l'ensemble des écosystèmes du monde. Mais ses effets présentent des différences marquées suivant les lieux, les écosystèmes et les environnements : entre l'océan et la terre, entre les écosystèmes tropicaux et tempérés, entre les territoires anthropisés ou sauvages, les conséquences du réchauffement sont très différentes.

Retenez dès à présent cette date : nous vous attendons nombreux.

Un repas sera pris sur place. Une libre participation aux frais sera proposée aux participants à cette journée.

Afin de pouvoir organiser au mieux cette journée, nous vous remercions de bien vouloir nous faire connaître au plus vite votre intention d'y participer, en nous précisant votre présence au repas pour le 28 février 2023 au plus tard à l'adresse courriel de cette réunion : ifcce.1103@yahoo.com.

Mercredis de la NAR

■ **Nos réunions du mercredi sont ouvertes au public.** Elles débutent à 20 heures précises à notre siège parisien, 36-38 rue Sibuet, Paris 12^e (métro Picpus ou Bel-Air sur la ligne 6). La participation aux frais est de 2 euros. Un repas est servi sur place à 22 heures (8 euros).

Elles sont retransmises en vidéoconférence sur demande par mail à : lejournel@nouvelle-action-royaliste.fr. Le programme des prochaines conférences est le suivant :

Mercredi 15 février

Marcel Gauchet :

pour la présentation du livre de Paul Yonnet : Voyage au centre du malaise français. L'antiracisme et le roman national, qu'il a récemment préfacé.

Mercredi 22 février et 1^{er} mars

Pas de conférences en raison des vacances scolaires

Mercredi 8 mars

Benjamin Morel

pour son livre La France en miettes.

Mercredi 15 mars

Jacques Sapir et Emmanuel Todd,
Les enjeux de la guerre russo-ukrainienne.

La Nouvelle Action royaliste

Comme nous vous en informons dans le numéro 1248 de *Royaliste*, le conseil national de la Nouvelle Action royaliste s'est réuni le 28 janvier dernier. La matinée a été consacrée à un tour d'horizon de l'actualité politique, économique et sociale française et internationale, suivi d'un riche débat. L'après-midi, ont été tour à tour abordés la participation de la NAR à la réunion organisée à Bordeaux par l'IFCCE et la revue *Cité*, le congrès de la NAR des 1^{er} et 2 avril au cours duquel seront présentées et discutées deux motions : l'une consacrée à l'avenir de l'Europe, l'autre à la politique énergétique. La rencontre s'est terminée sur une évocation des améliorations à apporter à *Royaliste* au cours de l'année 2023, tant sur le fond que sur la forme.

Georges et Jean-Loup Bernanos

KTO diffuse le beau film d'Yves Bernanos, consacré à son père, notre ami Jean-Loup Bernanos, et à son grand-père, le grand Georges Bernanos : *Heureusement l'espérance*. <https://www.ktotv.com/video/00413087/heureusement-lesperance>. Rappel : le documentaire d'Yves Bernanos sur René Girard : <https://www.ktotv.com/video/00352235/rene-girard-la-verite-mimetique>.

Royaliste

Directeur de la publication : Y. Aumont

Rédaction-administration

Bloc C – B.A.L 13

36-38, rue Sibuet, 75012 Paris

Téléphone : 06 43 11 36 90

lejournel@nouvelle-action-royaliste.fr

ISSN 0151 – 5772

Édité par la NAR

RNA W751214282 Siret 897 894 127 00017

Imprimé par Atenor

Siret 398 678 219 00021

Dépôt légal à parution.

Publication d'information générale et politique.
CPPAP n° 0324 D 84801 jusqu'au 31/03/24.

Rejoignez-nous ! Abonnez-vous !

Je m'abonne à *Royaliste*

VERSION PAPIER ☐ TROIS MOIS (20 €) ☐ SIX MOIS (30 €) ☐ UN AN (50 €) ☐ UN AN SOUTIEN (120 €)

VERSION PDF ☐ UN AN (40 €) ☐ UN AN SOUTIEN (50 €)

☐ Je paye par chèque à l'ordre de Nouvelle Action royaliste

Nom/prénom :

Adresse :

Code postal/Ville/Pays :

Tél. portable : Courriel :

Bulletin – réponse à retourner avec votre règlement à
NAR, Bloc C – Boîte 13 – 36-38, rue Sibuet – 75012 PARIS

Les informations sont destinées à *Royaliste*. Elles sont enregistrées dans notre fichier à des fins de traitement de votre abonnement. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au RGPD du 27 avril 2016, elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, à la portabilité des données et à la limitation des traitements ainsi qu'au sort des données après la mort. Pour cela écrire à l'adresse du journal, en joignant une photocopie de votre pièce d'identité.



Par Bertrand Renouvin

La colère des sacrifiés

La retraite à 64 ans n'est pas imposée par la double contrainte de la démographie et d'un déficit comptable à venir. Les « 64 ans » constituent un signal lancé par la « gouvernance » parisienne aux très hautes sphères financières.

Tel est le véritable motif de la réforme, clairement annoncée par Alain Minc voici un an. « Il va bien falloir envoyer au monde un signal de sérieux, car c'est le monde qui nous finance », déclarait le porte-parole du capitalisme financier au micro d'Europe 1. Et ces jours-ci, devant Ruth Elkrief, Alain Minc soulignait « la raison que le pouvoir n'ose pas dire ou ne peut pas dire : il faut faire cette réforme parce que nous avons trois milliards de dettes » payées à 0,5 % de plus que les Allemands. « Si le marché voit qu'on a changé l'âge, il considérera que la France demeure un pays sérieux. Vous allez me dire que c'est idiot, peut-être, mais quand on est débiteur pour 3 000 milliards, on fait attention à ce que pense son créancier [...]. C'est pourquoi le président de la République, qui est conscient des règles du marché financier, ne cédera pas. »

On ne saurait mieux dire la dépendance de notre pays aux logiques folles de la spéculation internationale. On ne saurait mieux dire la froide résolution de la macronie, et sa violence : pour éviter le risque de taux d'intérêt plus élevés, prenons le risque d'un conflit social de grande ampleur et imposons aux classes moyennes et populaires des sacrifices de temps et d'argent sur la très longue durée !

Tant pis si les marchés prennent d'autres critères pour spéculer contre la France ! Tant pis si les décisions de la Réserve fédérale et de la Banque centrale européenne aggravent les crises qu'elles prétendent juguler ! Tant pis si la Commission européenne demande, dans trois ou quatre ans, une nouvelle réforme des retraites ! Tant pis si les classes moyennes et populaires, sacrifiées depuis quarante ans au nom de l'austérité, de l'attractivité et de la compétitivité, sont encore plus maltraitées ! Tant pis, puisque les éditorialistes de cour nous ont prévenus que la macronie prenait le risque de l'affrontement social en pariant que le peuple des révoltés finirait bien par se résigner.

Avec son cynisme souriant, Alain Minc nous incite à faire le compte des mensonges assenés sans relâche par la classe dirigeante et ses relais médiatiques. Mensonge sur la croissance qu'on était censé apercevoir au bout du tunnel. Mensonge sur la désinflation compétitive qui a accompagné l'hyperinflation des produits financiers et qui a produit, comme effet de l'ultra-concurrence, une désindustrialisation paralysante. Mensonge sur la prospérité promise comme résultat de la construc-

tion européenne. Mensonge sur le ruissellement qui devait résulter de la richesse accumulée par quelques-uns. Mensonge sur la dette publique, conçue comme moyen de chantage alors qu'il est toujours possible de la réduire ou de l'annuler. Mensonge sur la dette de la sécurité sociale, utilisée pour faire passer les réformes antisociales (1). Mensonge sur le chômage puisque la précarité affecte un quart des actifs.

Les grévistes et les manifestants ont ces mensonges en tête, ainsi que les chiffres qui stimulent leur colère. L'an dernier, les entreprises du CAC 40 ont versé à leurs actionnaires 80 milliards d'euros en dividendes et rachats d'actions ; le groupe Total a réalisé 20,5 milliards d'euros de bénéfice net ; le groupe BNP Paribas déclare quant à lui un bénéfice net de 10 milliards d'euros. Selon les derniers chiffres publiés, l'aide publique aux entreprises privées se montait en 2018 à 140 milliards d'euros.

Dans la rue, le pognon de dingue accumulé par des groupes qui bénéficient de scandaleuses complaisances fiscales est très logiquement comparé au délabrement de l'hôpital public, à la faiblesse des salaires des travailleurs jugés indispensables pendant la pandémie et à la crise du logement qui frappe près de 15 millions de personnes selon le tout récent rapport de la Fondation Abbé-Pierre.

Les sacrifices imposés aux classes moyennes et populaires sont conçus selon un objectif à long terme que poursuivent sous des étiquettes diverses les fondés de pouvoir du capitalisme rentier. Il s'agit de privatiser l'ensemble de la protection sociale, en créant un marché de la santé comme on a créé un marché de la vieillesse et en laissant à l'État la charge de ceux qui seront trop pauvres pour s'acheter des soins.

Cet objectif est la négation même du souci primordial de bien-être individuel et collectif qui avait inspiré la révolution accomplie à la Libération. Nous voyons que la destruction méthodique du programme de la Résistance s'accomplit par l'action conjuguée des spéculateurs internationaux, des réseaux gestionnaires de la zone euro, du patronat et des classes dirigeantes des principaux pays de l'Union européenne. Il faut tout mettre en œuvre pour faire échouer la réforme Borne-Macron, sans jamais perdre de vue l'indispensable reconquête de notre indépendance financière et de notre souveraineté monétaire par le moyen d'un État ayant retrouvé sa puissance d'agir. ■

(1). Cf. Jacques Rigaudiat, *La Dette, arme de dissuasion sociale massive*, Éditions du Croquant, 2018, réédité en 2022.

Sommaire

Page 2 – Retraites : « C'est l combat qu'on mène ! » – Sur le mur de Jean Chouan.

Page 3 – Après les balcons, l'oubli ? – La politique au crible.

Page 4 – L'Union européenne, cette grande nébuleuse. – La quinzaine sociale.

Page 5 – Dans le bain communautaire.

Page 6 – Pérou : un narco-État prospère. – Voix étrangères. – Les Faits marquants.

Page 7 – De Zheng He à Alibaba.

Pages 8-9 – L'eau, une ressource politiquement sensible.

Page 10 – Chine : vers l'effondrement de l'empire ?

Page 11 – Adieu à Philippe Tesson.

Page 12 – La littérature sous contrôle – La BD se porte bien, mais...

Page 13 – Monsieur de Charette au cinéma. – *Interdit aux chiens et aux Italiens*. – Séries TV : *Glass Onion*.

Page 14 – Henri d'Astier de La Vigerie (II^e partie).

Page 15 – Brèves royales. – Mercredis de la NAR – Journée de l'IFCCE.

Page 16 – La colère des sacrifiés.